



GRUNDMAN DECU — Le gérant général des Canadiens est déçu: Geoffrion ne veut plus diriger les Glorieux. La tenue du club aussi bien que la conduite de certains joueurs ont eu raison des nerfs de leur entraîneur.

La photo est prise à travers la vitre du bureau de M. Grundman. (Photolaser PC)

Geoffrion succombe à la tâche

Claude Ruel le remplace

En page B 1

bonjour

Météo

Ensoleillé avec passages nuageux.

Page A 2

La Quotidienne

Dans l'ordre: 4-8-6

Hockey

Nordiques 5 Jets de Winnipeg 0

Page B 2



Exonéré

Roland Hébert a été exonéré de tout blâme relativement à l'accusation d'avoir troublé la paix au Centre Georges-Vézina, lors d'une partie entre les Castors et les Saguenéens.

Page B 1

Avis à nos lecteurs

Emménager dans un nouvel édifice entraîne quelquefois des difficultés d'adaptation et l'équipe qui réalise votre journal régional Le Quotidien ne fait pas exception à la règle.

Nos lecteurs comprendront que les retards apportés depuis mardi dans la livraison du journal sont en dehors de notre contrôle. Tous les efforts sont faits pour redresser la situation. Merci de votre compréhension.

La Direction

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

7e année No 63

Jeudi 13 décembre 1979

24 pages

LA COPIE 30¢ AU COMPTOIR

ST LEGER

Le scotch léger, clair et sec, au goût des Québécois.

Meurtre de Denise Hudon-Aubut

Un présumé suspect se donne la mort

par Laval Gagnon

JONQUIERE — Gaston Girard, un individu dans la quarantaine de Jonquière, s'est enlevé la vie à l'aide d'un fusil, dans la nuit de mardi à mercredi, au moment où il allait être conduit en détention par deux policiers, en rapport avec le meurtre de Denise Hudon-Aubut, 27 ans, dont le corps avait été découvert le 30 novembre dernier, dans son appartement de la rue Saint-Dominique à Jonquière.

Selon les renseignements qu'il a été possible d'obtenir, Girard était à ce moment en état d'arrestation. Il avait demandé avec succès la permission de changer de vêtements, avant d'être conduit en détention.

Deux policiers l'ont alors accompagné à son appartement, au

début de la nuit du 11 décembre. L'un d'eux aurait pénétré avec lui, mais serait ressorti quelques instants plus tard pour attendre à l'extérieur, en compagnie de son collègue. C'est à ce moment que Gaston Girard s'est suicidé à l'aide d'un fusil de calibre .410.

Girard, un ami de Denis Hudon-Aubut, avait été interrogé par les forces policières au début de cette affaire de meurtre, avant même que ne soit mis sous arrestation le mari de cette dernière. On sait que Bertrand Aubut fut relâché le 5 décembre.

Version policière

Hier en matinée, la Sûreté de Jonquière émettait un communiqué pour démentir les informations radiophoniques diffusées

depuis le matin, à l'effet que l'individu s'était enlevé la vie avec un revolver, et qu'il avait avoué avoir tué Denise Hudon-Aubut.

Le communiqué émis par la Sûreté qui incidemment refusait encore à ce moment de dévoiler le nom de l'individu, précise que ce dernier s'était présenté au bureau du service des enquêtes dans la nuit du 11 au 12 décembre, en rapport avec l'enquête entourant le meurtre de Denise Hudon-Aubut.

"Après discussions, il a formulé l'intention de se rendre chez lui", indique le communiqué qui poursuit que l'individu s'est enlevé la vie alors qu'il était dans dans son appartement et que les policiers étaient dehors.

Le corps de Gaston Girard a été conduit hier à la morgue provinciale pour y subir une autopsie, à la demande du coroner F.-X. Brisson.

L'alcool pas taxé avant les Fêtes

MONTREAL (PC) — Les Québécois qui s'empressent de faire leur provision d'alcool pour le temps des Fêtes peuvent respirer un peu, du moins jusqu'à la fin du mois, puisque les augmentations de taxe prévues dans le budget du gouvernement conservateur ne toucheront pas immédiatement les consommateurs.

En effet, même si le budget présenté mardi par le ministre des Finances John Crosbie prévoit des hausses de la taxe d'accise sur les liqueurs, la Société des alcools du Québec a annoncé mercredi que ces augmentations n'entreraient pas en vigueur immédiatement, puisque toute la marchandise présentement dans

les magasins de la société aura été payée avant l'entrée en vigueur du nouveau budget.

De plus, les dirigeants de la société ont été incapables de dire de quelle façon se traduira cette décision fédérale de hausser cette taxe. On ignore quand et de quelle façon ces hausses se traduiront sur le prix des vins et alcools.

Fabien Roy maintient le suspense

OTTAWA (PC) — Le chef du Crédit social, M. Fabien Roy, continue d'entretenir le suspense concernant l'attitude que choisira d'adopter son parti, ce soir aux Communes, à l'occasion du vote sur une motion de censure, qui pourrait mettre en jeu la survie du gouvernement minoritaire du premier ministre Joe Clark.

Au cours d'une conférence de presse à Ottawa, le leader créditiste a indiqué qu'il n'hésiterait pas à appuyer une motion condamnant l'augmentation de la taxe d'accise sur l'essence annoncée dans le budget mardi, mais que son parti ne se liguerait pas aux libéraux et aux néo-démocrates sur une motion de blâme qui ne prévoirait aucune mesure de redressement.

"Ce n'est pas une élection qui éliminera la taxe sur l'essence", a dit M. Roy.

L'appui des cinq députés créditistes est indispensable aux conservateurs face à une alliance de l'opposition libérale et néo-démocrate.

M. Roy n'a pas par ailleurs écarté la possibilité que son parti choisisse de s'abstenir sur la motion néo-démocrate, qui condamne le gouvernement pour "avoir failli à ses promesses électorales de réduire les impôts et de stimuler la croissance de l'économie canadienne sans avoir obtenu un mandat à cet effet de la population".

On compte actuellement 136 conservateurs aux Communes contre 113 libéraux et 27 néo-démocrates; dans le cas d'une égalité des voix, le président de la Chambre, M. James Jerome, un libéral, serait appelé à faire pencher la balance.

De leur côté, les libéraux ont également déposé hier une motion condamnant le gouvernement pour avoir, dans son budget, imposé un fardeau injuste et inutile aux Canadiens à faible et moyen revenus avec des hausses de taxes et du prix du carburant".

Le vote sur la motion libérale ne sera tenu vraisemblablement qu'après l'ajournement des Fêtes.

M. Roy a par ailleurs expliqué qu'il s'oppose à l'augmentation de 18 cents de la taxe d'accise sur l'essence parce qu'elle représente une immixtion inacceptable du gouvernement fédéral dans un champ de taxation, qui, a-t-il dit, devrait être réservé aux provinces.

Au Québec, cette taxe amène une perte nette de \$470 millions, a dit M. Roy, soutenant que les projets énergétiques que le gouvernement fédéral compte financer à l'aide des revenus de cette taxe pourraient fort bien ne pas profiter au Québec, qui a depuis toujours financé à partir de ses propres ressources son secteur d'énergie hydro-électrique, a-t-il ajouté.

Autres textes en page B 11



ROQUETTES CANADIENNES — Ce CF-104 lance de nouvelles roquettes air-sol employées principalement pour la destruction de chars blindés. L'OTAN

évalue présentement ce nouveau système d'appui tactique à l'infanterie. (Photolaser PC)

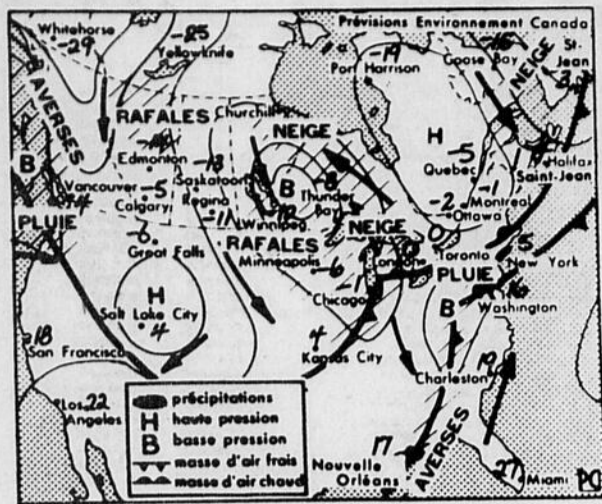
sommaire

— Annonces classées	B 10
— Bandes dessinées	B 8
— Bourse	B 7
— Bridge	B 8
— Cinéma	A 10
— Décès	B 11
— Finances	B 6
— Horoscope	B 8
— Mots croisés	B 8
— Mot mystère	B 8
— Patron	B 10
— Sports	B 1
— Télévision	A 10

Pour nous rejoindre

Publicité - 545-4474
 Rédaction - 545-4480
 Abonnement - 545-4664
 Annonces classées - 545-4895

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de jeudi et aperçu pour vendredi.

Lac-St-Jean, Mauricie: ensoleillé avec quelques passages nuageux, max. moins 1. Vendredi: neige intermittente.

SAGUENAY, PARC DES LAURENTIDES: ensoleillé avec quelques passages nuageux, max. moins 12. Vendredi: neige intermittente.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ensoleillé; ennuagement et vents modérés en soirée, max. moins 5. Vendredi: neige.

Québec, Rivière-du-Loup, Malbaie: ensoleillé avec quelques passages nuageux, max. moins 7. Vendredi: neige intermittente.

Estrie, Beauce: ensoleillé avec quelques passages nuageux, max. moins 5. Vendredi: neige intermittente.

Baie-Comeau, Sept-Iles: dégagement en matinée, ensoleillé avec quelques passages nuageux par la suite, vents modérés, max. moins 12. Vendredi: neige.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: ensoleillé avec quelques passages nuageux par la suite, vents modérés, max. moins 13. Vendredi: neige.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	2	7
Victoria	0	8
Edmonton	-13	-11
Calgary	-7	-6
Regina	-17	-2
Winnipeg	-28	-28
Churchill	-36	-8
Toronto	6	6
Kingston	7	10
Ottawa	7	9
Montréal	-3	10
Québec	-9	3
Fredericton	-11	8
Saint-Jean, N.-B.	-5	9
Moncton	-9	11
Halifax	-1	12
Charlottetown	-5	8
Saint-Jean, T.-N.	-8	5
New York	7	16
Washington	9	21
Tampa	17	29
Miami	20	28
Orlando	16	28
Los Angeles	8	21
San Francisco	2	14
Acapulco	24	31
Barbade	26	28
Bermudes	20	23
Kingston, Jamaïque	22	32
Montego Bay	—	22
Mexico	10	24
Monterrey	18	26
Nassau	20	27
San Juan	24	29
St. Kitts	23	30
Trinidad	23	29
Vera Cruz	22	30

Mort de Mme Clémence Thibault-Saint-Laurent

Lemay criminellement responsable

JONQUIERE (LG) — André Lemay, de Jonquière, a été reconnu hier criminellement responsable de la mort de Mme Clémence Thibault-Saint-Laurent de Neufchâtel, survenue lors d'un violent accident de la route, à Jonquière, le 18 août dernier.

Au terme de sa dernière enquête en tant que coroner, le docteur L.-A. Laliberté a reconnu la responsabilité criminelle d'André Lemay, après avoir déterminé que ce dernier avait conduit son véhicule dangereusement et avec les facultés affaiblies.

L'accident mortel était survenu dans

la nuit du 18 au 19 août sur la rue Nelson, à Jonquière.

La victime était alors accompagnée de son mari et de sa petite fille. Blessés sérieusement, ils purent néanmoins s'en tirer.

Quant à l'autre véhicule impliqué, André Lemay et les occupants qui prenaient place à ses côtés s'en tiraient avec des blessures relativement mineures.

On se demandait, au lendemain de l'accident, d'une violence rare, quelles avaient été les circonstances qui l'avaient provoqué. Aucune difficulté particulière ne rend la conduite périlleuse à cet endroit, et on a pu déterminer également qu'aucun obstacle ne pouvait avoir causé le drame.

Pourtant, un des véhicules avait heurté de plein fouet l'autre automobile venant en sens inverse, au début de la courbe mineure qu'accuse la rue Nelson à cet endroit.

Le choc avait été d'une violence telle que les deux véhicules furent littéralement déchiétés.

On s'attend bien sûr à ce que des accusations formelles soient logées incessamment par la Couronne.



DERNIER VERDICT — Le docteur L.-A. Laliberté, de Jonquière, a rendu hier son dernier verdict en tant que coroner. Il a occupé cette fonction pendant plus de 22 ans. (Photo Karl Tremblay)

La CPQ entend la confession de meurtre

MONTREAL (PC) — L'enregistrement de la confession de meurtre de John Francis Gariépy a été entendu, mercredi, devant la Commission de police du Québec qui enquête sur de présumés actes de brutalité commis par deux détectives de la police de Montréal.

Le juge Guy Tremblay a finalement accepté d'entendre cet enregistrement afin d'en savoir plus long sur l'atmosphère qui régnait lorsque Gariépy décida de confesser un meurtre, en février 1977.

Gariépy, qui fut par la suite acquitté de ce meurtre, soutient que sa confession est le résultat des actes de brutalité commis à son endroit par les policiers Guy Gelderbloom et Jocelyn Dextraze.

Il avait été acquitté l'an dernier après que la Cour supérieure eut statué que l'enregistrement de sa confession ne pouvait constituer une preuve puisqu'il était impossible de savoir si l'aveu avait été volontaire.

Après trois semaines d'audiences, trois témoins sur 25 ont été entendus. Jeudi, John Francis Gariépy sera appelé à nouveau à témoigner.

Produits manufacturés

SODEQ-SAGAMIE veut intéresser le plus d'individus possible

par Laurent Tremblay

MISTASSINI — "SODEQ-SAGAMIE veut intéresser le plus possible d'individus qui veulent faire quelque chose pour des produits manufacturés."

C'est ce qu'affirmait, hier midi, M. André Bouchard au dîner mensuel de la Caisse d'entraide économique Dolbeau-Mistassini.

Devant un groupe imposant d'hommes d'affaires, le président provisoire a défini les objectifs de cette Société de développement de l'entreprise québécoise de la Sagamie qui souscrivait \$1,000,000 en 5 semaines dont \$600,000 ont déjà été versés.

Le conférencier a indiqué que cette société sera un véhicule pour permettre à ceux qui veulent investir dans des entreprises manufacturières et cela sans nuire à la Caisse d'entraide économique. D'ail-

leurs, les Caisses d'entraide économique sont parmi les plus gros actionnaires avec \$90,000 de même que l'Union régionale du Saguenay-Lac-St-Jean des Caisses populaires Desjardins avec \$200,000.

Comme le soulignait M. Denis Riverin qui collabore à mettre cette société sur pied, SODEQ-SAGAMIE est une question d'économie régionale. "L'argent qui va être recueilli au Saguenay-Lac-St-Jean

a-t-il dit va être dépensé ici et sera réinvesti dans l'économie de base."

La société qui formera son conseil d'administration aussitôt qu'elle aura sa charte de compagnie entend bien aller chercher \$5 millions d'ici deux ans, mais à court terme on ne prévoit pas une répartition des argentés souscrits mais veut favoriser les projets qui sont rentables qu'ils soient dans un endroit ou l'autre.

Les offres acceptées à 88 pour cent à CKPB

LA BAIE (LG) — La vingtaine d'employés syndiqués de la station radiophonique CKPB de La Baie ont accepté hier

en proportion de 88 pour cent les dernières offres patronales en vue du renouvellement de leur contrat de travail.

Ainsi, la nouvelle convention collective, qui prévaudra jusqu'en novembre 1982, accorde au plan salarial une hausse globale d'une centaine de dollars pendant cette période au profit des annonceurs et journalistes, et des augmentations de même proportion pour les employés de soutien.

La semaine de travail des annonceurs et journalistes a été ramenée de 32,5 heures à 30 heures, tandis que les employés bénéficieront de trois semaines de vacances après un an, quatre après trois ans et cinq après 5 ans.

Les clauses portant sur les congés-maternité ont été améliorées de telle sorte que l'employée bénéficiera de 25 pour cent de son salaire brut pendant la période d'éligibilité, et de deux semaines du salaire.

Amende égale à la marchandise

CHICOUTIMI (AB) — Accusé et reconnu coupable de recel, un individu devra verser une amende qui équivaut presque au montant de la marchandise volée.

Pour avoir acheté des outils volés évalués à \$130, il devra verser une amende de \$100, a décidé le juge, en Cour des sessions de la paix, hier. Cette sentence ne répondait pas aux attentes de la Couronne qui réclamait l'emprisonnement, en raison du dossier de l'inculpé. Ce dernier a déjà été condamné pour vols par effraction. Le juge a dit considérer que l'amende imposée satisfait la justice.

UNE AUTRE MANIFESTATION — Les grévistes de l'Hydro-Québec ont une fois de plus attiré l'attention du public hier, après avoir organisé une petite manifestation devant le siège

social de la société d'Etat. Les grévistes sont entrés à l'intérieur pour expulser le personnel cadre. Face à ce geste, l'employeur a réclamé l'intervention de la Sûreté du Québec et de la Sûreté municipale de Chicoutimi. Une dizaine de voitures ont été dépechées sur les lieux. Aucune arrestation n'est survenue.

Le QUOTIDIEN TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR \$1.50 par semaine

Dans les dépôts \$0.30 la copie

PAR LA POSTE Saguenay-Lac-St-Jean

3 mois \$22.00
6 mois \$42.50
1 an \$80.00

Autres régions au Canada
6 mois \$60.00
1 an \$115.00

Pays étrangers
6 mois \$80.00
1 an \$150.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Aide et assistance à un évadé

Chicoutimienne citée à son procès

CHICOUTIMI (AB) — Accusée d'avoir illégalement aidé et assisté un individu qui s'était évadé de la garde légale de la justice, une jeune fille de Chicoutimi a été citée à son procès hier, en Cour des sessions de la paix, par le juge Edmond Savard.

subir des examens psychiatriques, à la requête de la Cour.

Après s'être enfui, ce dernier serait entré en contact avec des amis, dont l'accusée qui comparait hier. Cette dernière au-

rait participé directement à la transformation physique de M. Savard, en achetant de la teinture pour modifier la couleur de ses cheveux.

Par la suite, M. Savard s'est rendu à Montréal en compagnie d'une jeune fille de 16 ans qui a résumé

les diverses étapes du périple, au cours de son témoignage, hier. Dans la métropole, ils ont été interceptés par les policiers, qui ont mis fin à l'aventure.

Ces événements se sont produits en juillet dernier et seront plus longuement détaillés lors du procès qui se déroulera au cours des prochaines semaines.

ESTAMPES MICHAUD

1367, MGR-RACINE, RIVIERE-DU-MOULIN, CHICOUTIMI

- Estampes
- Dateurs
- Sceaux légaux
- Numeroteurs
- Plaquettes d'identification
- Tableaux scolaires
- Stickers
- Encre à stencils

543-2107

TU AIMERAI SAVOIR COMMENT REVIVIFIER TON CORPS COMMENT DEVELOPPER TON INTUITION TON JUGEMENT, TA PERSONNALITE, ECRIS POUR RECEVOIR

"LA MAITRISE DE LA VIE"

ORDRE ROSICRUCIEN A.M.O.R.C.

C.P. 581, CHICOUTIMI, C.P. 542, ALMA.

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

316, avenue Labrecque, Chicoutimi, Qué. Tél. 545-4480

President du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

President-directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-editorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Marcel RIVARD

Alma et les environs: 668-4506 - 07

St-Felicien et les environs: 679-3832

Sans frais interurbains: Abonnement et service à domicile: 545-4664

Petites annonces classées: 545-4895

Chef de pupitre: Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes: Paul BERGERON

Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY

Directeur de la mise en marche à la circulation: Jean BELAND

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CONIPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe (no 3213).

Développement résidentiel

La ville de Jonquière tire un peu la "patte"

par Claude Fortin

JONQUIÈRE (CF) — La construction résidentielle à Jonquière a continué, en 1979, de laisser voir une faiblesse que les lois de la moyenne et la hausse rapide des taux d'intérêts hypothécaires ne parviennent à expliquer que partiellement.

Le rapport cumulatif du mois de novembre faisait état de l'octroi de 148 permis, ce qui laisse présager une légère baisse par rapport à 1978, alors qu'on avait enregistré 187 permis de construction résidentielle.

Cependant, au cours des quatre années précédentes tout au moins, le nombre de permis consentis en ce domaine n'était jamais descendu au-dessous de 300, oscillant entre 304 et 437.

Pendant ce temps, à Chicoutimi, en dépit de la hausse du taux d'intérêt hypothécaire, le rythme de la construction résidentielle est demeuré à peu près stable, de 1978 à 1979. Dans cette ville, le dernier rapport cumulatif des permis de construction publié à la fin d'octobre relève 326 permis, comparativement à 320 pour la même période l'année précédente.

À Jonquière, les permis résidentiels accordés au cours des onze premiers mois de l'année ont fait naître 224 nouveaux logements. Au cours des cinq années précédentes, la moyenne s'est établie à environ 475, à l'exception de 1977, particulièrement fructueuse au domaine de l'habitation multifamiliale. On avait alors enregistré 819 nouveaux logements.

Le directeur adjoint à l'aménagement du territoire de Jonquière, M. Raymond-Marie Fournier, soutient que considérée sur une longue période, la performance de cette année n'amenuise pas la moyenne de la ville. Il ne croit pas non plus que des motifs particuliers à Jonquière soient à l'origine de la baisse de la construction en 1979.

De fait, en incluant les 819 logements de l'exceptionnelle 1977, on obtient une moyenne de près de 500 logements, de 1974 à 1979.

De son côté, en outre des explications habituellement fournies aux difficultés que connaît cette année la construction en général, le directeur général de la ville, M. Jean-Marc Gagnon, ne voit pas très bien quelle pourrait être la cause du phénomène que vit Jonquière, tout spécialement cette année. Les retards à la réalisation d'importants projets à incidence économique, comme le Holiday Inn et le centre de données fiscales, lui paraissent expliquer partiellement la situation.

Il souligne en contrepartie le développement intéressant que continue de connaître le secteur commercial de Chicoutimi, et pose l'hypothèse qu'il pourrait y avoir là l'explication de la stabilité du développement résidentiel de cette ville, par rapport à Jonquière.

Vers une densification

Si Jonquière paraît un peu tirer la patte au chapitre du développement résidentiel, elle fait par contre figure d'innovateur régional au domaine de la réglementation qui régit ce secteur.

Récemment, le conseil de ville adoptait un règlement réduisant de 5,400 pieds à 3,200 pieds carrés la superficie minimum d'un terrain résidentiel. On y établissait en outre le principe de la "ligne latérale 0", qui a pour effet d'éliminer complètement la marge obligatoire de sept pieds, entre la résidence et la limite latérale du terrain.

Ce règlement possède le grand avantage de concilier le principe de densification (10 logements à l'acre) à l'habitation unifamiliale, bien que d'un type nouveau.

On estime au surcroît que la diminution de la superficie des terrains, et conséquemment du nombre de pieds de façade, devrait permettre aux nouveaux propriétaires d'économiser des sommes importantes, peut-être \$4,000 ou \$5,000, à l'achat des terrains et au paiement du coût des infrastructures.

Actuellement, dans l'octroi de permis aux développeurs, la ville tient compte d'une dizaine de critères qui ont, à toute fin pratique, pour effet d'empêcher tout nouveau développement résidentiel de type unifamilial traditionnel.

D'après le directeur adjoint à l'aménagement de la ville, il ne resterait environ, à Jonquière, qu'une soixantaine de terrains disponibles pour ce type de construction.

Il n'existe toutefois aucun problème de terrain pour les autres types de développement résidentiel, y compris le type d'unifamilial que favorise le règlement dit de la "ligne latérale 0".



LES COMPTABLES ET LE BUDGET — Un spécialiste en fiscalité, M. Gilles Garon a expliqué hier aux membres de la section régionale de l'Association québécoise de planification successorale les principales modifications apportées par le budget Crosbie. M. Caron n'en a fait

aucune évaluation, estimant qu'il revient plutôt aux économistes et aux politologues de faire ce travail. Sur la vignette: l'avocat François Tremblay, M. Garon et M. André Gauthier, représentant de l'Ordre des comptables agréés au sein de l'AQPS.

CS de Chicoutimi

Un projet au profit d'une clientèle souvent négligée

CHICOUTIMI (GL) — La Commission scolaire de Chicoutimi a l'intention d'intégrer les différentes clientèles d'étudiants handicapés physiques, débiles moyens et atteintes de déviations multiples à l'Institut de Chicoutimi. Ce projet comporte d'importants aménagements à l'intérieur de la bâtisse qui nécessiteraient des investissements d'environ \$350,000.

En fait, le conseil des commissaires a accepté lors de sa dernière réunion de présenter le projet au ministère de l'Éducation afin d'obtenir les autorisations nécessaires pour réaliser ce projet.

De plus, on a procédé à la forma-

tion d'un comité qui travaille à compléter le devis pédagogique qui cerne exactement les besoins réels en terme de services et de réaménagements à effectuer.

Par ailleurs, le conseil des commissaires a autorisé l'embauche d'une firme d'architectes pour réaliser les plans préliminaires. Il s'agit de la maison chicoutimienne, Leblond et Tremblay.

Actuellement, l'organisation physique et pédagogique recevant des enfants en difficulté ne permet pas l'intégration de ce type de clientèle. Ainsi, les commissaires pensent à regrouper tous les types de clientèles dans une même école en faisant les ajustements nécessaires.

C'est l'Institut de Chicoutimi qui a été choisi.

Ce projet touche 141 élèves qui fréquentent présentement l'école Saint-Nom-de-Jésus, l'Institut de Chicoutimi, l'école Saint-Louis, le Centre d'entraînement à la vie et l'Institut Roland-Saucier.

Dans sa démarche, la commission scolaire entretient plusieurs avantages à ce projet dont le principal est d'offrir des services adéquats aux handicapés en regroupant certains services à des coûts moindres.

Les autorités espèrent bien agir dans les plus brefs délais afin de concrétiser le projet pour septembre prochain.

au palais de justice



EXHIBITS — Devant le greffier Antonin Belley, les dizaines d'exhibits qui ont été déposés, hier, dont le couteau de poche dont il fut abondamment question.

Au procès de Bouchard

La défense ne nie pas l'un des quatre chefs d'accusation

par Mario Roy

CHICOUTIMI — Quatre chefs d'accusation ont été portés contre Laval Bouchard pour qu'il se retrouve ainsi, pour la troisième journée, devant douze jurés. Hier, on a scellé le sort de l'un d'entre eux, et jeté un éclairage fort particulier sur un deuxième...

Dans un geste surprise, la défense a en effet admis, tout simplement, que Laval Bouchard avait bel et bien pris possession d'une voiture de marque Jaguar, appartenant à M. Patrick Bourbeau, lequel n'a ainsi même pas eu la peine de témoigner! Cela s'était passé quelques heures après les événements que l'on sait, sur la rue Racine, à Chicoutimi, au moment où M. Bourbeau avait abandonné son véhicule le temps de faire une course dans un établissement commercial.

D'autre part, le témoignage de Serge Lavoie, beau-frère de l'accusé, présent dans la demeure familiale au moment des événements, a donné ceci: Lavoie, qui a 30 ans et est professeur, a qualifié à plusieurs reprises "d'accidentelles" les blessures que lui a infligées Laval Bouchard le soir du 6 août!

Tout comme son épouse Claudette, sœur de l'accusé, comme Madeleine Champagne-Bouchard, belle-sœur de l'accusé, comme Antoinette Lavoie-Bouchard, épouse d'Albert, Lavoie venait de donner sa

version de l'altercation, de la présumée tentative de meurtre sur le père de Laval Bouchard.

Une version que l'on connaît déjà et qui varie peu d'une personne à l'autre. Rien de neuf non plus dans le témoignage des jeunes enfants de la famille Bouchard, Jacques, Gervais et Eric, qui ont respectivement 15, 13 et 10 ans, et qui se sont amenés à la barre avec une aisance surprenante.

A peine a-t-on appris de la bouche de Serge Lavoie et de son épouse Claudette, que l'accusé s'était rendu au domicile du couple environ deux heures avant de faire l'intrusion que l'on sait chez son père.

Laval Bouchard avait alors manifesté son intention de "piquer le bonhomme..." Et de s'en prendre aussi à l'épouse d'Albert Bouchard et à une belle-sœur non autrement identifiée. Le couple essaie de le calmer et y parvient, selon Claudette Bouchard-Lavoie.

chard a changé à maintes occasions de domicile. "Il ne voulait plus demeurer chez nous", commente son père. Le jeune garçon s'est même retrouvé à un certain moment à l'Institut Saint-Georges. Tout cela après qu'Albert Bouchard l'ait carrément mis à la porte, un soir, alors que Laval avait 13 ou 14 ans...

Une douzaine de témoins ont donc été entendus, hier, et une empiète d'exhibits ont été déposés, principalement le couteau dont il est question depuis le début de cette affaire, et des pièces de vêtement appartenant à Albert Bouchard et à son fils Laval. Un chimiste de l'Institut médico-légal de Montréal, Raymond Matte, est venu témoigner à l'effet que les taches de sang prélevées sur les vêtements de l'accusé étaient de groupe O, qui est aussi le groupe sanguin de Serge Lavoie.

Tout cela s'est dit entre de nombreux débats de droit, encore une fois, et l'atmosphère est à l'occasion devenue orageuse entre les procureurs en présence, Mes Laurent Bouchard et Louis-Charles Fournier...

Le procès se poursuit ce matin sur une preuve de voir-dire, ce qui signifie, en clair, que les jurés ne seront pas admis et que ces débats n'auront aucun écho dans les médias, comme le veut la loi. Et cela devrait durer une bonne partie de la journée.

Laboratoire Iris

Les ex-employés songent déjà à une "réouverture"

CHICOUTIMI (AB) — Tout en dénonçant la mauvaise gestion dont leur employeur aurait fait preuve et encore décontenancés face à la dure réalité qu'ils doivent maintenant affronter, les ex-employés du Laboratoire Iris de Chicoutimi pensent déjà aux solutions probables de réouverture.

On sait que l'entreprise a fermé ses portes lundi soir dernier pour ensuite déclarer faillite.

Hier, les représentants syndicaux des 13 membres du syndicat affilié à la CSN n'ont pas manqué de critiquer l'attitude de l'employeur dans cette affaire.

D'abord parce qu'ils n'ont appris la fermeture que lundi soir, deux semaines avant les Fêtes, sans aucun préavis qui aurait pu donner la chance aux travailleurs de protéger leurs arrières, "un minimum décent".

Dans un deuxième temps, les salariés se retrouvent devant une faillite, ce qui signifie qu'ils deviennent créanciers parmi d'autres créanciers. L'employeur ne paiera donc que la journée de salaire de lundi, sans verser les sommes dues pour les vacances et autres.

Et, ajoutent les représentants syndicaux, ces sommes sont importantes, en fonction des coupures salariales exécutées par l'employeur au cours des derniers mois.

A compter du 15 juillet dernier, affirment-ils, l'indexation des salaires n'a pas été versée et le syndicat avait accepté le gel des salaires, ce qui, globalement, représente une perte monétaire d'environ \$25,000 pour les syndiqués. Le syndicat ajoute qu'il a même ouvert la porte à une baisse de salaire pour parer cette fermeture.

Causes de la faillite

Selon l'employeur, la cause principale de cette faillite résulte des très hauts salaires versés aux employés, soit environ \$3,00 de plus l'heure que les travailleurs du même secteur au Québec.

À cette attaque, le syndicat rétorque que le salaire moyen payé chez eux correspond à \$8,07 l'heure, qu'il équivaut aux salaires

des machinistes de la région (à qui ils se comparent puisqu'ils effectuaient un travail spécialisé) et que ce n'est pas parce que les autres "crèvent de faim" qu'ils doivent accepter des conditions similaires. Incidemment, il importe de préciser que la minorité des travailleurs spécialisés dans la confection de verres optiques au Québec

sont syndiqués, ce qui explique les écarts salariaux.

Ils s'en prennent plutôt à l'employeur qui versait des salaires exagérés aux cadres et dénoncent la mauvaise administration.

Coopérative

Peut-être en compagnie de quelques contremaîtres, le syndicat pense sérieu-

sement à acheter l'entreprise, qui pourrait être gérée sous forme de coopérative.

Les porte-parole se disent convaincus de la possibilité de rendre le Laboratoire Iris rentable, notamment en raison de la situation de monopole dont il jouit dans la région. Selon eux, 80 pour cent de la clientèle régionale s'y approvisionnait.

L'escalade salariale: une des causes de la faillite

CHICOUTIMI (LG) — La seule fabrique de lunettes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Laboratoire Iris de Chicoutimi, a fermé ses portes en début de semaine pour cause de faillite.

Une douzaine d'employés ont été remerciés de leurs services.

Un des deux actionnaires de la compagnie, M. André Fontaine de Jonquière, l'autre étant Mme Jeanne d'Arc Roy également de Jonquière, a identifié "l'escalade salariale" comme une des principales causes du cul-de-sac financier de l'entreprise.

Même si Laboratoire Iris n'avait pas de compétiteurs au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les manufacturiers de l'extérieur lui faisaient une vive compétition, a révélé M. Fontaine.

Or, explique-t-il, Laboratoire Iris versait à ses employés syndiqués un salaire horaire de beaucoup supérieur à ses concurrents. Jusqu'à \$3,00 l'heure de plus dans certains cas, semble-t-il, sans compter la clause d'indexation au coût de la vie. L'entreprise, a dit M. Fontaine, n'a pu résister longtemps à ce régime.

On se souviendra incidemment que les employés

syndiqués de l'entreprise avaient obtenu d'avantageuses conditions de travail au lendemain d'une grève en 1977.

Peu après, l'ancien propriétaire, M. François Groulx, décidait de vendre l'entreprise aux actionnaires actuels.

Au moment de la déclaration de faillite, Laboratoire Iris accusait un passif d'environ \$525,000 et un actif de \$375,000.

Palais de justice

Construction retardée

ALMA (BM) — Le début de la construction du palais de justice d'Alma, à même le Complexe de l'entraide, serait retardé de dix mois.

C'est ce que rapportait, hier, une station de radio de la région qui indiquait que

le ministère de la Justice avait remis la présentation des appels d'offre.

Il a été impossible, hier après-midi, de se faire confirmer la nouvelle, tant au ministère de la Justice qu'à celui des Travaux publics.

Un mode d'épargne supérieur
Les certificats de dépôt garanti du Trust Général

- Sécurité du capital et des intérêts
- Taux d'intérêt garanti
- Taux d'intérêt élevé
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Aucun coût

TRUST GENERAL DU CANADA

Suppl. 968-1830
Chicoutimi: 549-6490
Alma: 668-3391
Rimouski: 724-4106

12% Intérêts versés annuellement. Période de 3 ans. Dépôt minimum \$500.

Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans

Demandez le poste 2000*

Rivière du Loup: 862-7286
Québec: 688-0630
Lévis: 833-4450
Trois-Rivières: 379-7230
Ottawa: 238-4900

Montréal: 866-9641
Dulwich: 739-3265
Hull: 771-3227

commentaire

Les conservateurs n'avaient pas le choix

Le premier budget du nouveau gouvernement conservateur annonce brutalement la fin du paradis artificiel dans lequel les Canadiens se complaisaient depuis l'éclatement de la crise de l'énergie, au début de la décennie.

Les observateurs les plus lucides reconnaissent que la situation ne



bertrand tremblay

pouvait se prolonger tellement longtemps. Mais d'un budget à l'autre, l'ancienne administration libérale maintenait l'illusion par des mesures temporaires qui gonflaient le déficit budgétaire. On faisait fonctionner la planche à billets verts, en espérant que l'économie se redresserait suffisamment pour éponger les problèmes monétaires croissants.

Mais le déficit avait pris tellement d'embonpoint — il atteindra \$11,2 milliards cette année — que le cabinet

Trudeau décida, avant la dernière campagne électorale, de le réduire. Les conservateurs approuvèrent cette attitude, et ils indiquèrent même leur volonté de se montrer encore plus sévères, notamment en soustrayant pas moins de 50,000 fonctionnaires à l'appareil de l'Etat, dans une période de cinq ans.

Pour obtenir les quelques sièges nécessaires à la victoire pressentie, Joe Clark et ses lieutenants offrirent toutefois beaucoup de miel.

Quelques mois après leur retour au pouvoir, les conservateurs ont jeté aux rebus la presque totalité de leurs projets pour ne servir que le fiel aux contribuables.

Ce premier budget présenté après 17 ans de méditation de leur "purgatoire" de l'opposition, a provoqué une levée de boucliers. Tous les analystes que j'ai entendus à la radio et à la télévision et que j'ai lus ont vivement dénoncé les mesures sévères que le ministre des Finances, John Crosbie, propose dans son budget.

Les hommes politiques, qui siègent sur les banquettes de l'opposition, ont joué leur petit numéro d'indi-

gnation... comme ils le faisaient d'ailleurs avec les conservateurs d'hier, durant le règne de Pierre Elliott Trudeau.

Devant ce coup de barre vers le désert de l'austérité, la critique est d'ailleurs facile. Car si l'on fait exception de quelques soulagements plutôt timides en faveur des plus humbles, les éléments du budget conservateur frappent durement le portefeuille du contribuable moyen: augmentations du coût de l'essence et de l'huile à chauffage, taxes accrues sur les boissons alcoolisées et les tabacs et relèvement des primes d'assurance-chômage.

La plus redoutable réaction proviendra des forces syndicales qui voudront faire absorber ces augmentations par les employeurs en réclamant des augmentations de salaire plus substantielles.

Le ministre Crosbie perçoit aisément le danger, puisqu'il admet que le plus redoutable défi à relever, c'est de contenir l'inflation. Et il prévoit que la spirale des augmentations de prix et de salaires s'élèvera à 11% l'an prochain et à 11.4% en 1981.

Et cette inflation nourrira un autre

monstre du monde économique: le chômage qui s'enrichira d'au moins un point supplémentaire.

Rien, donc, de réjouissant en perspective! Mais les conservateurs avaient-ils le choix? J'en doute, surtout quand on considère l'énorme déficit de plus de \$10 milliards hérité des libéraux.

Et puis, n'est-il pas temps d'affronter la réalité? Dans les pays industrialisés, c'est le Canada qui maintient au plus bas les impôts directs sur l'essence. Par exemple, ils étaient, avant le dernier budget, de 31 cents, comparativement à \$1.31 en Allemagne de l'Ouest, à \$2.28 en France et à \$2.65 en Italie.

Il faudra bien, éventuellement, rouler également à la mode européenne, c'est-à-dire en petites voitures.

parole aux lecteurs

La SNQ dénonce les piliers de Pro-Canada

Lors de leur dernière réunion, les membres du conseil d'administration de la SNQ du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont dénoncé les souscripteurs de Pro-Canada qui, avec l'argent de nos taxes, tenteront de nous écraser, de forcer les timides et les indécis à dire non au référendum.

C'est ainsi que Pro-Canada a accepté et sollicité des souscriptions allant jusqu'à \$75,000 provenant de Corporations pu-

bliques et privées. Contrairement à la Fondation des Québécois pour le oui, Pro-Canada a débordé du Québec en allant chercher partout des millions de dollars afin de discréditer à l'avance la démarche du peuple québécois dans son débat, historique quant au projet de souveraineté.

En permettant que des compagnies multinationales contribuent à sa caisse, Pro-Canada illustre son intention de maintenir une

dépendance et un asservissement du peuple québécois. Enfin, en dévoilant la liste quasi complète de ces compagnies qui utilisent, pour des fins partisans, sans la moindre décence démocratique, tantôt les épargnes des Québécois, tantôt ses contributions aux services publics, la SNQ veut attirer l'attention de la population sur l'hypocrisie de certaines compagnies qui, dans leur publicité de tous les jours adulent les Québécois et leur identité comme peuple, pour ensuite engloutir des millions de dollars, dans d'autres publicités, amis cette fois contre l'expression normale de cette identité propre, la souveraineté.

Voici la liste (quasi complète), de ces généreux donateurs, partisans de la "dépendance", qu'il faut dénoncer:

Aluminium Company of Canada Ltd.	\$75,000
Northon Telecom Ltd.	\$75,000
Royal Bank of Canada	\$75,000
Canadian Imp.	\$75,000
Bank of Commerce	\$75,000
Canadian Pacific	\$75,000
Canadian National	\$75,000
The Molson Companies	\$75,000
Imperial Oil	\$75,000
Bell Canada	\$75,000
Bank of Montreal	\$60,000
Gulf Canada	\$60,000
Trans-Canada Pipelines	\$50,000
Steinberg	\$50,000
Imasco Ltd.	\$50,000
Bank of Nova Scotia	\$50,000
Seagrams	\$50,000
The Gazette	\$50,000
Sun Life	\$50,000
Noranda	\$50,000
Air Canada	\$50,000

MacMillan Bloedel	\$50,000
Banque Canadienne Nationale	\$50,000
Steel Company	\$40,000
Domtar	\$40,000
Hiram Walker & Sons Ltd.	\$40,000
Toronto Dominion Bank	\$37,500
Bank of Nova Scotia du Canada	\$25,000
Brascan	\$25,000
Canadian International Paper	\$25,000
Dominion Textile	\$25,000
Pratt & Whitney	\$25,000
Dominion Bridge	\$25,000
Camp Investments	\$25,000
Provigo	\$25,000
Manufacturers Life	\$25,000
Royal Trust	\$25,000
Kraft Limited	\$25,000
Ciments du St-Laurent	\$25,000
Dominion Foundries & Steel Ltd.	\$25,000
Standard Brands Ltd.	\$25,000
Abitibi Paper	\$25,000
Price Company	\$25,000
Edper Investments Ltd.	\$25,000
Canada Development Co.	\$25,000
Consolidated-Bathurst	\$20,000
Continental	\$20,000
Group of Canada	\$20,000
Cominco	\$20,000
Dominion Stores Ltd.	\$20,000
Mutual Life	\$15,000
Timmins Investments	\$15,000
Mercantile	\$15,000
Bank of Canada	\$15,000
Simpsons-Sears	\$15,000
Canadian Industries Ltd.	\$15,000
Canada Trust Co.	\$15,000
Financial Post	\$15,000
Publication	\$15,000
Nesbitt-Thompson	\$12,500
James Richardson Ltd.	\$12,500
Dupont of Canada Ltd.	\$12,500
Hudson's Bay	\$12,500
Atlas Construction	\$10,000
Ralston Purina of Canada	\$10,000
Genstar	\$10,000
Reitman's Inc.	\$10,000
CAE Industries Ltd.	\$10,000
Télé-Métropole Ltd.	\$10,000
The Mutual Life Insurance Co.	\$10,000
Petrolina Canada Ltd.	\$10,000
Bombardier-MLW	\$10,000

Gaston Tremblay, président, Société nationale des Québécois, 512, boul. Auger est, Alma. Le 29 novembre.

Bien réfléchir

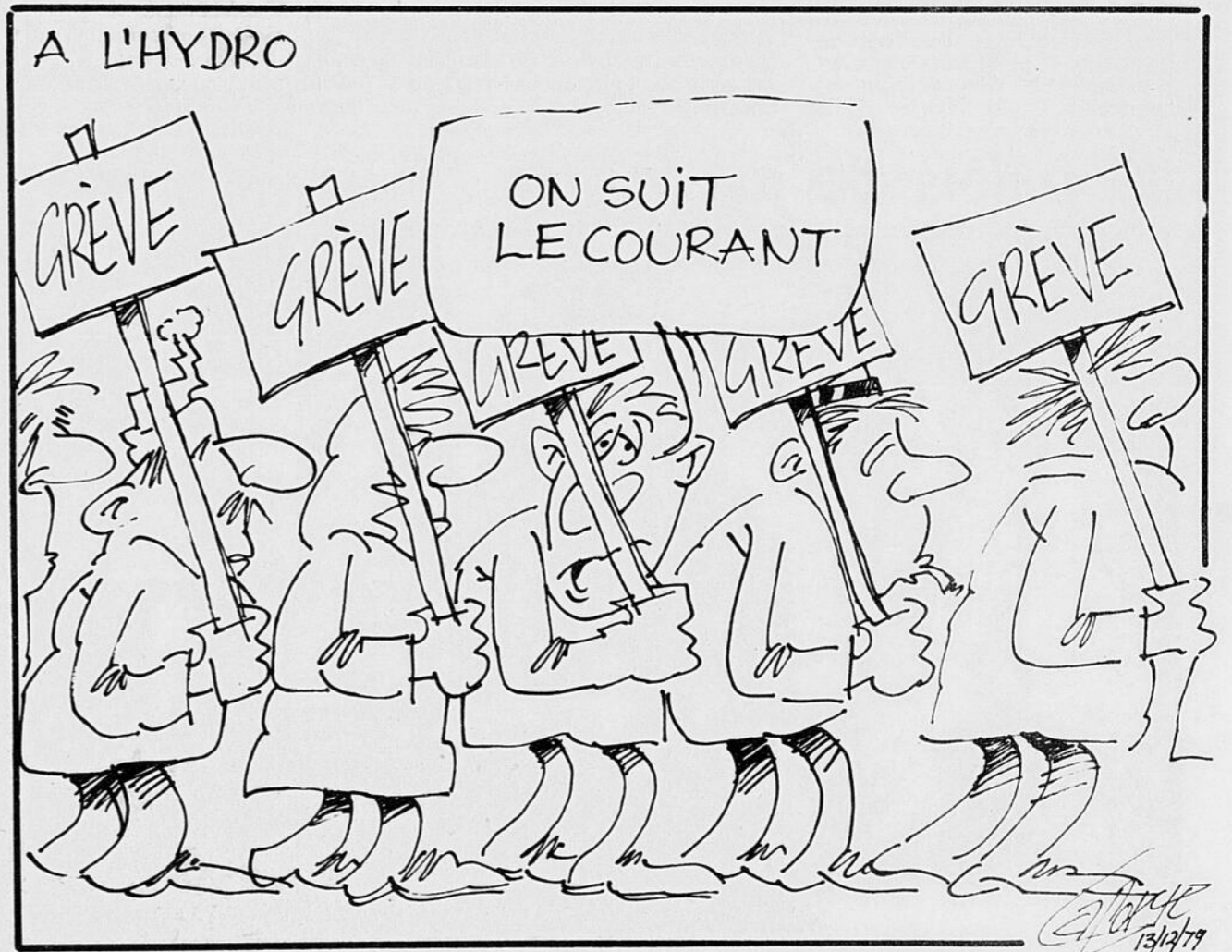
On nous sollicitera de tous côtés. On voudra nous convaincre de dire oui ou de dire non. Les partis politiques accapareront la presse, la télévision, la radio... Tout cela pour nous faire pencher d'un côté ou de l'autre!

Que ferons-nous face à ce tiraillement? Nous laisserons-nous emporter par des discours enflammés? Peut-être attendrons-nous, comme nous l'avons toujours fait, la journée du vote pour nous prononcer? C'est dommage, car le jour du référendum sera celui de tout le monde. Après tout, c'est une question que l'on doit régler entre nous. Dire oui ou non, chacun aura à donner sa réponse. Ce qu'il faut, c'est réfléchir.

ce que sera notre avenir. Il ne faut pas se cacher derrière de fausses excuses: le référendum sera un événement important pour tous les Québécois. Dire oui, exige une détermination certaine. Mais n'est-il pas temps de se lever, tous ensemble, et de dire que nous voulons travailler à bâtir le Québec?

En tous les cas, il est souhaitable que chacun d'entre nous, fasse la part des choses, qu'il pèse le pour et le contre, non pas face à tous ceux qui nous harcèleront, mais face à nous-mêmes. Le jour du référendum, nous serons seuls devant la question. Seuls à poser un geste qui signifiera beaucoup.

Hélène Samuelson, Chicoutimi. Le 10 décembre.



C'est la faute aux organisateurs

Dans quelques jours, j'aurai 30 ans et j'ai décidé de me faire un cadeau. Je vais me payer la tête de Marcel Rivard, du "Quotidien" et si je peux en même temps éclabousser celui du "Progrès-Dimanche", Carol Néron soi-même, je n'en serai que plus satisfait. Il y a tellement longtemps qu'ils abusent de moi, dont le seul défaut est de ne pouvoir me passer d'un quotidien (hebdo aussi) régional et par le fait même dois me contenter du moins pire des quotidiens et du seul hebdo disponible.

Ce qui m'a décidé à faire ce dont j'ai eu mille fois envie et que j'avais toujours abandonné en espérant (quelle naïveté!) une amélioration, c'est le commentaire ("The show must go on") de M. Rivard sur l'incident du concert rock de Cincinnati. Comme d'habitude, le fourre-tout (un nom qui lui va comme un gant) du haut de sa compétence de jeune cadre dynamique et cultivé, a porté un jugement fondé sur une profonde ignorance du phénomène qu'il se plaît à juger aussi impitoyablement.

M. Rivard, si vous pouvez juger "la philosophie et le mode de vie de la jeunesse américaine" que répandez-vous à ces questions? M. Rivard, si, à la dernière partie des éliminatoires de la Coupe Stanley au Forum de Montréal ou au Garden de Boston, les billets ne donnaient pas droit à des places réservées. Si les meilleures places étaient réservées aux premiers arrivés. Les gens

ne se masseraient-ils pas aux portes des amphithéâtres concernés plusieurs heures avant le début de la partie pour avoir ces bonnes places qu'ils ne paieraient pas plus cher que les autres places? Ces 20,000 personnes entreraient-elles paisiblement et dans le meilleur ordre lorsqu'on ouvrirait les portes alors que leur situation dans l'amphithéâtre ne dépendrait que de la vitesse avec laquelle ils y pénétreraient? Et si, au moment d'ouvrir les portes, après quelques heures d'attente au froid, on menaçait d'annuler la partie, ni aurait-il pas quelques légers risques d'émeutes? (L'émeute causée par la suspension de Maurice Richard n'est pas le fait de jeunes Américains croqués si je me souviens bien).

Sachez M. Rivard que c'est exactement ce qui s'est passé à Cincinnati, et que la majorité des concerts rock fonctionnent selon le même système de billets sans sièges réservés qui transforme un spectacle de qualité et inoffensif en une véritable émeute. Et ça, c'est uniquement la faute des organisateurs qui tout comme vous, M. Rivard, ont une très basse opinion des jeunes et qui en profitent pour les exploiter sans scrupules. J'aurais aimé voir les spectateurs des "Fées ontsoif" être pris dans le même système de billets sans siège réservé.

Quant à votre "froid dans le dos" au sujet du concert qui s'est continué malgré les morts, si vous aviez lu

vos propres "Quotidien" de la même journée que votre commentaire, à la page 2, vous auriez su que le groupe rock "The Who" n'a appris qu'après le spectacle, la tragédie, et qu'à ce moment, ils ont remis en question leur tournée aux USA.

Tout ça pour vous dire M. Rivard (et M. Néron aussi) que dans vos pages respectives de potins, vous devriez vous en tenir aux publicités déguisées pour les discothèques de Chicoutimi et à tous les nouveaux gadgets qui attirent tant vos petits esprits avides de connaissance. Repezevous de vos commentaires sexistes, misogynes, anti-jeunesse, racistes, anti-syndicaux, anti-homosexuels, anti-anti et j'en oublie sûrement.

Quant j'ajoute à tout cela, les éditoriaux de M. Berberi (en me félicitant de ne pas avoir défilé la loi 62 en tant qu'enseignant, il m'a prouvé hors de tout doute que nous avions eu tort de ne pas le faire. C'est presque un théorème; si Berberi dit oui, dit-il non ou soyez patrons), et ceux de M. Tremblay, je me dis que les jours du "Quotidien" chez moi sont comptés.

Bien sûr, je m'ennuierai d'Yvon Paré et de Christiane Laforge; les nouvelles d'intérêt régional me manqueront aussi.

Mario Baillargeon, 566, Hôtel-Dieu, apt 4, Chicoutimi.

P.S.: Ce n'est pas mon habitude de critiquer une personne précise dans une

"Parole aux lecteurs", mais quand on signe une telle chronique, on ne doit pas s'attendre à ne recevoir que des roses...

Le 5 décembre.

Monsieur, Primo, vous êtes dans l'erreur en prétendant qu'il n'y avait pas de sièges réservés lors de ce concert: il y en avait environ 15,000 et ce sont les centaines d'autres non réservés et libres à l'intérieur que les 7,000 à 8,000 jeunes encore à l'extérieur se sont disputés féroce, en forçant les portes, avec les résultats tragiques que vous savez.

Deuxio, si le concert rock n'a pas été annulé, c'est parce qu'on (puisque vous êtes enseignant et avez probablement des lettres, vous devez réaliser que le "on" employé dans mon premier texte est toujours et demeurera toujours un pronom personnel indéfini et partant, qu'il ne se rapporte pas nécessairement, ainsi que vous me le rappelez, aux membres du groupe "The Who") craignait réellement de la possibilité d'une émeute chez ceux, justement, qui jouissaient déjà l'intérieur des 15,000 sièges réservés.

Troisio, comme cadeau pour votre trentième anniversaire, au lieu de vous "payer la tête" de quelqu'un, en recourant à l'insulte, vous auriez pu vous en permettre un qui vous satisfasse davantage: celui d'arrêter de me lire. En ce qui me concerne, vous savez, ça ne m'aurait pas fait un pli, là... Marcel Rivard

Moscou profite de tous les conflits

M. Denis Tremblay, Directeur, Le Quotidien, 316, ave Labrecque, Chicoutimi. Monsieur le directeur,

Sur votre journal, du 5 décembre 1979, dans la rubrique "Parole aux lecteurs", j'ai lu, sous le titre: "LES U.S.A. NE PENSENT QU'À EXPLOITER", un article farfelu, aux senteurs marxistes marqué d'une ignorance de collégien débutant. Evidemment qu'il faudrait beaucoup de naïveté et d'ignorance pour croire que les grandes nations sont ramassées de petits anges. Mais de là à approuver le sac des ambassades, la prise en otages des ambassadeurs, diplomates, agents officiels des pays, il y a marge. En effet la conduite de l'ayatollah Khomeiny, s'apparente un peu trop à celle des pirates de l'air et aux terroristes internationaux qui masquent leur bassesse et leur bestialité sous des mots ennoblis par notre civilisation.

Tous ceux qui ont étudié les affaires internationales, savent que depuis le 11 janvier 1945, date de la fameuse conférence de Yalta, Crimée, sous l'égide de Staline, que les compères Churchill et Roosevelt ont cédé au premier, l'hégémonie mondiale. Ce tyran sanguinaire et ses successeurs, sous le travesti de "libération des peuples colonisés", s'est depuis emparé des nations suivantes: Lituanie, Estonie, Lettonie, Pologne, Bulgarie, Roumanie, Tchécoslovaquie, Hongrie, Allemagne de l'Est, Mongolie, Afghanistan, Yémen-Sud, Angola, Mozambique, Lybie, Corée du Nord, Annam, Tonkin, Cochinchine, Laos, Cambodge, Irak, Syrie, cela par le truchement international de gouvernements fantoches et croupions. Pour plaire au maître du monde, les Etats-Unis d'Amérique, ont abandonné le Chah et l'Iran à l'Ours moscovite, qui d'après le "TIME" de New York, attend patiemment l'instant pro-

pice pour y placer ses grosses pattes de planigrade. Ils ont également abandonné leurs alliés: Tchong-Kai-Chek, Taïwan, et tous les pays d'Asie et d'Afrique qui comptaient sur leur aide pour la défense de leur liberté.

Personne, aujourd'hui, à moins d'aveuglement congénital, ne croit que ce sont les Etats-Unis qui ont armé et maintiennent en Afrique les 40,000 Cubains pour y implanter par la force des fusils et des mitraillettes. Le marxisme-léninisme. Ce sont certainement pas eux, non plus, qui à la suite de la victoire d'Israël sur l'Egypte, en novembre 1973, ont ourdi, chez les Arabes, le complot qui s'est terminé par une vraie déclaration de guerre économique, la guerre du pétrole, contre l'Occident et surtout les Etats-Unis. Ils ne peuvent non plus être responsables des durcissements arabes après le traité de paix entre Sadate et Bégin, visant à

l'anéantissement de toute l'économie occidentale. Seul Moscou peut profiter de conflits qui le grandissent, et lui ouvrent les voies à son plan de conquête universelle.

La révolution chiite, en Iran, d'après tous les experts, sera éphémère comme toute entreprise rétrograde, défilant le plus élémentaire bon sens. On sait que ce pays est l'ancienne Perse, empire dominateur, acapareur et cruel; il semble se souvenir de son atavisme païen, impérialiste. Ce ne sera ni la France, ni l'Angleterre, qui durant 400 ans ont dominé le monde, ni l'Italie, vestige du grand empire romain, ni l'Espagne, ni la Hollande, en, re moins le Portugal, qui cueilleront, l'Iran, ce fruit mûr, des mains des Brigades rouges qui la font actuellement bouillir pour la mieux avaler et digérer.

W.-H. Girard, C.R. Société des écrivains, Roberval. Le 6 décembre.

Usine de Saint-Bruno

SOQUIA ne repousse pas l'idée d'un second investissement



SOQUIA — Le directeur général adjoint de Soquia, M. Michel R. Saint-Pierre, participait hier au déjeuner du Cercle de presse du Saguenay.

par Claude Fortin

CHICOUTIMI (CF) — L'usine de congélation de Saint-Bruno pourrait bien bénéficier d'un second investissement de la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires.

Invité hier au Cercle de presse du Saguenay, le directeur général adjoint de Soquia, M. Michel R. Saint-Pierre, a laissé entendre que bien

que la société n'ait pas décidé de façon définitive de mettre d'avant ce nouveau projet, les études entreprises sur la question laissent à penser que ce pourrait bien être là son prochain pas dans la région.

L'usine de congélation de Saint-Bruno appartient déjà entièrement à Soquia. Le projet d'expansion consisterait à étendre sa fonction de la seule congélation

du bleuët à l'entreposage d'aliments divers.

La Chaîne coopérative du Saguenay pourrait en profiter substantiellement, a dit M. Saint-Pierre. L'entreprise doit actuellement entreposer une bonne partie de ses produits à Montréal.

Une présence limitée

Soquia concentre ses investissements dans

les secteurs agro-alimentaires de la transformation et de la distribution. Elle devient partenaire-actionnaire dans les entreprises qu'elle supporte financièrement.

Au Saguenay - Lac - Saint-Jean, sa présence se résume pour le moment à l'usine de congélation de Saint-Bruno. M. Saint-Pierre a indiqué n'avoir d'ailleurs reçu que très peu de demandes de participation financière du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Une partie de l'explication de cette situation vient, d'après lui, du fait qu'une très large part de la transformation des produits agricoles de la région passe par quelques importantes entreprises coopératives, qui ont habituellement les reins assez solides pour assumer elles-mêmes leurs investissements.

M. Saint-Pierre a aussi fait état du refus de Soquia d'accéder à une demande de participation de Julac. La société, a-t-il expliqué, a estimé que Julac n'avait pas encore suffisamment de poids pour se lancer dans les projets d'expansion qu'elle souhaitait. Cette entreprise, croit Soquia, aurait intérêt à développer davantage la vente de son Bleuët.

Dans l'avenir, Soquia aimerait aller plus avant dans le développement du secteur de l'agro-alimentation, notamment dans le domaine des serres. Les orientations futures de cette société d'Etat dépendront néanmoins des mandats qu'elle obtiendra de l'Etat.

Universités en périphérie

De strictes recommandations du Conseil des universités

CHICOUTIMI (GL) — Tout en étant favorable au principe d'un financement particulier pour les universités en région périphérique, le Conseil des universités recommande qu'aucune subvention additionnelle ne soit accordée à l'Université du Québec avant qu'elle n'ait fait la preuve que ses ressources actuelles ne lui permettent pas d'assumer les coûts supplémentaires reliés à la décentralisation.

Base de comparaison

Le problème, selon le conseil, c'est qu'il ne dispose pas d'une base de comparaison commune des établissements, tant du point de vue de leurs activités que des ressources qui leur sont allouées.

augmentation des crédits comme l'exige l'université pour ses constituantes exige un examen global de la situation financière du réseau, selon le Conseil des universités. On doit obligatoirement faire la comparaison avec les autres institutions universitaires de la province.

C'est ce qu'indique un avis du conseil rendu public hier, et qui fait suite à une demande du ministre de l'Éducation. Toutefois, il a été impossible de recueillir les commentaires du recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi, M. Gérard Arguin, retenu à Québec toute la journée d'hier.

Par ailleurs, le Conseil des universités recommande que le ministre effectue des travaux d'étude et d'analyse requis pour effectuer des comparaisons adéquates entre les établissements, et que le conseil soit consulté sur cette question.

Modalités à clarifier

Enfin, l'avis du conseil recommande que soient clarifiées les modalités devant présider à l'évaluation et au financement de certains établissements du réseau de l'Université du Québec, dans le respect du cadre juridique actuel et dans la perspective d'un financement global de plus en plus intégré des diverses composantes de cette université.

Justifications

Evidemment, le Conseil des universités donne certaines justifications à ses

OFFREZ de la FOURRURE EN CADEAU

JOIGNEZ L'UTILE A L'AGREABLE

QUALITE ET PRIX SONT INCOMPARABLES

- PALETOTS
- CHAPEAUX
- COLS
- MITAINES
- MANTEAUX
- PANTOUFLÉS
- PEaux DE MOUTON
- BOAS
- GANTS
- BOTTES
- MURALES
- BIBELOTS
- ET PETITS ANIMAUX EN FOURRURE, ETC.



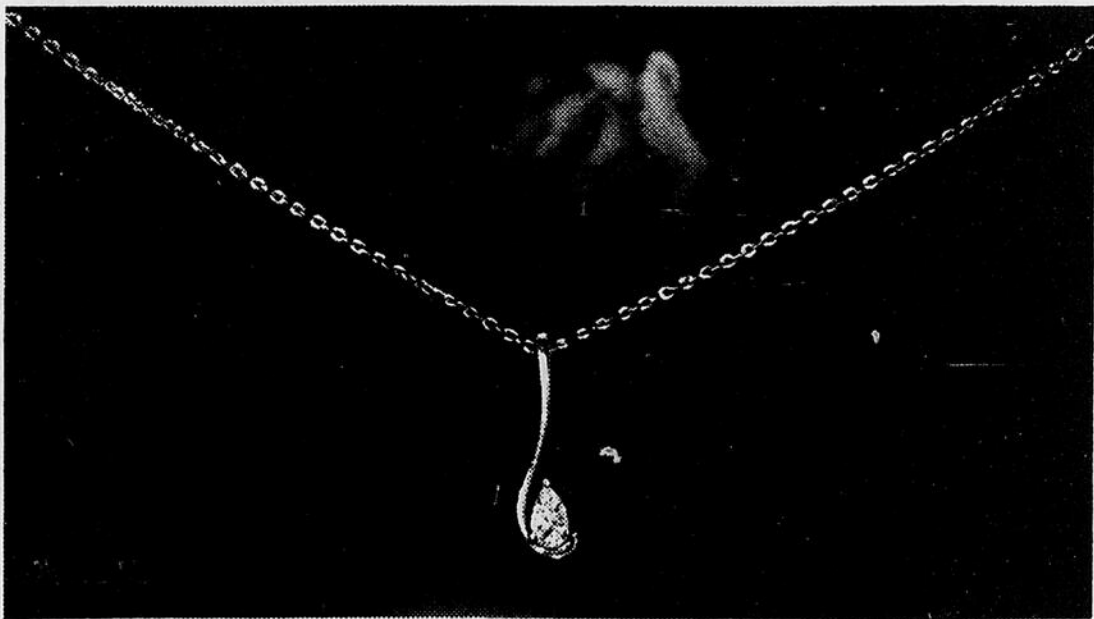
UTILISEZ NOTRE PLAN MISE DE COTE



CLEMENT DUFOUR & FILS LTÉE
Spécialistes en fourrures

Marchands et manufacturiers de fourrures
 367 est, Racine (sur la côte)
 CHICOUTIMI
 En affaires continues depuis 1910
 Tél.: 549-3129

Nous célébrons notre 100e anniversaire avec une vente-réclame historique!



Pendentif à diamant en poire du Centenaire de Birks \$595.

Prix inférieur à sa valeur marchande!

Le pendentif

Une seule rose est souvent plus romantique et plus significative qu'un gros bouquet.

De la même façon, un seul diamant sur une délicate chaîne en or de 18" peut avoir autant de charme qu'une rivière de diamants!

Le diamant en poire de notre pendentif du Centenaire est magnifiquement taillé et d'une limpidité remarquable. La monture et la chaîne sont en or jaune 14 ct.

Un bijou tout simplement beau!

Pendentif et chaîne: \$595.

Le prix

Étant donné l'importance de la maison Birks, nous achetons régulièrement des diamants en quantités vraiment exceptionnelles. Il en résulte que le prix d'un diamant Birks est moins élevé au départ.

De plus, pour cette occasion spéciale, nous avons réduit le plus possible nos bénéfices bruts afin que plusieurs de nos clients puissent se procurer notre pendentif du Centenaire à un prix digne d'un anniversaire!

BIRKS
 JOAILLIERS

PLACE DU ROYAUME — 549-5595

Datsun, toujours économe.

\$4 990 (Prix suggéré par le fabricant)
-\$500* (Rabais du fabricant)
\$4 490 (Le concessionnaire peut vous offrir un meilleur prix.)



FAITES VITE ÉPARGNEZ AVEC UNE DATSUN 210 STANDARD À 2 PORTIÈRES. LIVRAISON IMMÉDIATE.

Prix imbattable. Épargnez aujourd'hui même.

Grâce à notre rabais du fabricant de \$500, vous pouvez actuellement acheter à un prix imbattable n'importe quelle 210 1979: sedan à 2 ou 4 portières, familiale ou hatchback. La Datsun 210 "Sunny" vous est offerte à \$4 290 seulement... ou moins. Et comme tous les accessoires de luxe sont standard, rien n'a été retranché. La 210 standard comprend donc: • l'allumage électronique • une suspension avant à jambe de force MacPherson • des glaces teintées • des désembueurs de glaces latérales • un dégivreur de lunette • une ventilation à double réglage • des glaces arrière pivotantes • des garnitures intérieures de couleur assortie • Et bien d'autres!

DATSUN ÉCONOME
6,5 = 43
 L.100KM MPG

Faible consommation — supe économique.

D'après Transport Canada, la consommation de la Datsun 210 est l'une des meilleures — peu importe la catégorie d'essence utilisée. La familiale que vous avez actuellement fait-elle 43 milles au gallon? La familiale 210, oui... avec ses 6,5 litres au 100 km. Elle consomme peut-être deux fois moins d'essence que la voiture de tourisme** que vous conduisez en ce moment. Pensez à la hausse du prix du pétrole qu'on annonce pour bientôt. C'est le temps d'épargner à l'avenir.

Épargnez — voyez dès aujourd'hui un concessionnaire participant Datsun.

**D'après le Guide de consommation d'essence de Transport Canada pour la Datsun 210 à 5 rapports. Évaluation donnée en litres par 100 km et en MPG, et comparée aux évaluations données par le ministère des Transports pour la Maverick, la Monte Carlo, la Valiant et la Hornet de 1975. La consommation réelle peut varier.

L'avenir roule en **DATSUN**
 210-310-510-TRUCK-200SX-280ZX

fourre-tout



marcel rivard

Le budget de Crosbie

J'attendais avec impatience le budget du ministre fédéral des Finances et je me suis installé confortablement, pretzels, chips et bière à portée de la main, afin de savoir si j'allais enfin profiter des largesses d'Ottawa.

Je suis pourtant pas mauvais dans la langue de Shakespeare, mais lorsqu'on parle en termes techniques comme c'est le cas pour la présentation d'un budget fédéral, je préfère le réseau français. J'aurais écouté le réseau anglais que j'aurais sursauté quand même en entendant que monsieur Crosbie prévoyait déjà comme effective une augmentation de 18 cents le gallon d'essence.

Je pense que c'est ce qui a dû frapper en plein front le plus de monde ce soir-là. Une augmentation de 18 cents représente tout de même plus de \$3 en supplément pour faire le plein d'un modèle américain moyen.

Ce qui m'a cependant encore plus frappé, c'est d'entendre Crosbie parler toujours en terme de gallons... Alors que le fédéral a adopté, supposément depuis déjà plus d'un an, le système international... Ca fait quoi d'augmentation le litre, monsieur Crosbie?

aujourd'hui



Kissinger revient bredouille de Paris.

Jeudi, 13 décembre 1979, 347ième jour de l'année.

Principaux anniversaires historiques:

— 1978: L'armée intervient contre des manifestants anti-monarchistes en Iran: d'après certaines informations, il y aurait une quarantaine de tués et 600 blessés.

— 1972: Henry Kissinger, secrétaire d'Etat américain, rentre de Paris sans le règlement de paix vietnamien espéré.

— 1971: Les Indiens envoient des renforts pour réduire la résistance des derniers défenseurs de Dacca, au Pakistan oriental.

— 1970: Oldrich Cernik, ancien président du Conseil, est exclu du Parti Communiste tchécoslovaque.

— 1967: Le gouvernement militaire grec fait échec à un contre-putsch: le roi Constantin se réfugie à Rome avec sa famille.

— 1945: La France et la Grande-Bretagne prennent l'engagement de retirer leurs troupes de Syrie.

— 1937: Les Japonais occupent Nankin.

— 1916: Quelque 9,000 soldats austro-hongrois trouvent la mort dans une avalanche dans les Alpes.

— 1897: Les Russes occupent Port-Arthur.

— 1808: Madrid se rend à Napoléon.

Ils sont nés un 13 décembre:

— Le poète allemand Heinrich Heine (1797-1856).

— L'ingénieur allemand Ernst Werner von Siemens (1816-1892).



Patrons heureux de l'inauguration

La Rôtisserie Saint-Hubert, sur le boulevard Talbot, à Chicoutimi, a officiellement ouvert ses portes au public il y a quelques jours. Il s'agit du 43e restaurant de cette chaîne québécoise. Le prochain sera inauguré le 18 décembre à Alma.

La première Rôtisserie Saint-Hubert dans la région qui existe déjà depuis quelques années, est intégrée au Mail 170, dans le secteur d'Arvida. Les trois rôtisseries Saint-Hubert de la région appartiennent à six hommes d'affaires, Laval Fortin, Michel Gauthier, Paul Robitaille, Jean-Paul Aubin, d'Alma, Jean Tremblay, de Chicoutimi, et André Dionne, de Jonquière.

Sur la photo, prise lors de la réception précédant l'ouverture de l'établissement à Chicoutimi, on reconnaît Jean Tremblay, Michel Gauthier et Laval Fortin, en compagnie de Claire Léger, présidente de la société. Le nouveau restaurant de Chicoutimi emploie 78 personnes. Michel Baudry est le directeur général.



Claude Landré à Chicoutimi

J'ai fait une petite enquête mais je n'ai eu aucun résultat. En fait, j'ignore si le comédien excellent dans le domaine de l'imitation qu'est Claude Landré est présentement en spectacle à quelque part au Saguenay.

Ce que je sais, c'est qu'il faisait, en fin d'après-midi de mardi, du lèche-vitrine au centre commercial Place du Saguenay, de Chicoutimi.

Il est peut-être en vacances de Noël dans notre belle région, qui sait?

Noël à CKRS

"Noël de chez nous" est une émission spéciale entièrement produite par CKRS-TV à l'occasion de Noël.

Ce programme de variétés d'une heure met en vedette Jean Narrache, personnage interprété par le comédien bien connu Léo Tremblay, Cyrice Du-four, un harmoniste, également de Jonquière, dont la réputation est nationale, et les "Voix Magiques", une chorale dirigée par Madeleine Rathé, de l'Atelier de musique de Jonquière.

L'émission sera présentée à deux reprises le 25 décembre (de 12h30 à 13h30, et de 23h05 à minuit et cinq).

Le Patro reçoit une subvention

Le ministère québécois du Travail et de la Main-d'oeuvre vient d'accorder une subvention de l'ordre de \$23,243 au Patro de Jonquière dans le cadre de son Programme d'aide au travail.

Ce programme emploiera cinq personnes, dont quatre prestataires de bien-être social, durant une période de vingt semaines.

Que rapporter de l'étranger?

Vous vous préparez pour quitter prochainement notre pays de neige avec l'intention de vous rendre, en Floride, au Mexique ou sur quelque île des Antilles, et vous désirez rapporter, bien sûr, quelques petits souvenirs ou des cadeaux que vous voudrez offrir à vos plus chers amis.

Si vous êtes de ceux qui aimez les choses peu ordinaires, que vous êtes sur les bords original, il vaut mieux vous informer, avant de partir, si vous pouvez ramener certains objets.

Autrement dit, on ne rapporte pas n'importe quoi! Surtout des articles du domaine de l'agriculture... Par exemple, si vous proposez de ramener au pays une plante ou un animal, il y a toutes sortes de mesures de contrôle à respecter qui peuvent aller jusqu'à la consigne des plantes pour une quarantaine... Faut donc se renseigner à Agriculture-Canada qui, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, est présent dans certaines localités.



Préparation de la campagne de mars

La prochaine campagne de financement de la Croix-Rouge à Jonquière n'aura lieu qu'en mars prochain. Mais le comité est déjà au travail pour en faire un succès.

Parmi ces personnes qui participaient au dernier ralliement de la Croix-Rouge préparé au Collège de Jonquière, on retrouvait Claude Boily, directeur général de l'institution, Colette Marceau, présidente de la section locale, J.-A. Tremblay, président de la campagne, et Raymond Bergeron, de La Baie, président du Conseil provincial d'orientation de la Croix-Rouge.

68e cercle de l'Aféas

La Fédération des Associations féminines d'éducation et d'action sociale compte un nouveau cercle, le 68e, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et c'est celui de la paroisse du Christ-Roi, de Chicoutimi.

Une cinquantaine de personnes ont fondé ce cercle il y a quelques jours et ont élu pour présidente Irène Girard et Gemma Couture à la vice-présidence.

Les autres membres du bureau de direction sont, en plus de la secrétaire Thérèse Gaudreault, Rose-Aimée Collard, Hélène Harvey, Marguerite Belley et Renée Tremblay.

Ce nouveau cercle grossit aussi les rangs du secteur no 11 de la fédération, secteur sous la responsabilité de Ghislaine Hudon.

rendez-vous

Chicoutimi

Sérénas — Information sur les moyens de régulation des naissances, etc. Sérénas, composez Alma: 668-8427; Chicoutimi-La Baie: 549-8892; Chibougamau: 748-4088; Dolbeau: 276-1864; Jonquière: 548-2188; Roberval: 275-4554.

Handicapés et parents d'handicapés — Vous avez besoin d'aide ou d'information. Si vous ne savez pas où vous adresser, téléphonez à: 545-1575, Inter-Association (CLSC).

Halte-garderie Saute-Mouton

— Fonctionne cinq après-midi par semaine. Toutes les personnes à temps partiel et qui seraient intéressées à utiliser ce service, communiquez à: 549-8016 ou 545-1481.

Jonquière

Al-Anon — Si l'alcool consommé dans votre entourage vous empêche de vivre une vie normale, Al-Anon peut vous venir en aide. Télé: 542-6612, 542-6785, 543-0594 ou 543-7787.

Association pour la promotion des droits de l'handicapé — Rendez-vous pour tous, chaque mercredi, de 13h30 à 16h00, au 205, Mellon, Arvida. Des bénévoles seront là pour vous seconder dans tous genres d'activités, artisanat, etc...

Association des handicapés — Invitation à toutes les personnes handicapées physiquement, âgées de 18 ans et plus, intéressées à venir membre de l'association, tous les jeudis soirs, de 19h00 à 21h00, au Pavillon du Carrefour, rue Bourassa, Kénogami. Informations: télé: 542-5133 ou 547-1161, Mme Henriette Levasseur.

La prévention des incendies

Un comité d'éducation populaire en vue de la préparation de la prochaine campagne de prévention des incendies vient d'être formé au Saguenay-Lac-Saint-Jean et c'est Paul-Emile Lapointe, de Saint-David-de-Falardeau, qui siège d'ailleurs à titre de directeur au sein de l'Association des chefs de service d'incendie du Québec, qui en occupera la présidence.

Ce comité bénéficie de Germain Boucher, de Saint-Ambroise, comme secrétaire, alors que ses autres membres sont Ernest Boivin, de Jonquière; Réal L'Heureux, de La Baie; Gilles Gagnon; Guy Tremblay et Aurélien Lalançette, tous trois de Chicoutimi, de même que Lucien Lapointe, d'Alma.

La prochaine campagne qui se déroulera du 7 janvier jusqu'au début de mars, est appelée cette année "Opération PIT"; elle est la troisième étape d'un plan quinquennal d'éducation populaire à la prévention des incendies et portera cette année particulièrement sur la préparation d'un plan d'évacuation en cas d'incendie.



Un motard encore meilleur que Bine

Vous vous rappelez, il y a deux ou trois ans, un motard répondant au surnom de "Bine" avait tenté, dans un champ de la région du Lac-Saint-Jean, d'imiter le casse-cou américain Evel Kneivel. Il s'était retrouvé dans la boue après avoir échappé sa moto. Transporté à l'hôpital, il était quelque peu amoché, avec une fracture à la jambe, si ma mémoire m'est fidèle.

Depuis, les exploits de Kneivel ont éveillé l'esprit d'imitation chez certains motards qui ont moins la frousse que d'autres. C'est le cas pour le Britannique Eddie Kidd qui, lundi, a réussi un saut d'une longueur de 80 pieds séparant, à 50 pieds au-dessus d'une rivière, les deux piliers de ce pont désaffecté. Le saut était réalisé pour un film, "Heavy Metal", qui sera sur les écrans le printemps prochain.

\$7,000 ramassés pour les pauvres

La Guignolée préparée dimanche dernier par le Conseil 2846 des Chevaliers de Colomb dans le quartier d'Arvida a permis de recueillir au-delà de \$7,000 dans les foyers. Il s'agit d'un montant encore plus substantiel que celui amassé l'an dernier.

Cet argent servira à l'achat de paniers de provisions, lesquels seront remis aux familles les plus démunies du secteur, à l'occasion des Fêtes.

Les Chevaliers du Conseil 2846 réalisent ce programme en collaboration avec la Société Saint-Vincent-de-Paul.

Répertoire à rédiger

A partir de la mi-janvier, dans le cadre d'un programme Canada au travail portant sur trente semaines, on réalisera une étude exhaustive s'adressant aux handicapés.

"Relance des projets" se présente comme devant être une étude de rentabilité socio-économique et humaine, répertoriant et analysant toutes les actions d'organismes pour handicapés posées depuis les cinq dernières années sur le territoire desservi par le Centre local des services communautaires des Prés-Bleus, de Saint-Félicien.

En plus d'analyser les projets déjà existants, le but de cette action est de coordonner, monter et planifier un programme-pilote d'une année.

Durant cette étude, on comptabilisera toutes les subventions accordées aux groupements d'handicapés depuis 1974, analysera le rendement de chaque projet, fabriquera un programme régional pour les handicapés, avec l'aide du CLSC des Prés-Bleus, décentralisera le programme dans les grandes villes et donnera un meilleur outil de travail aux associations.



Quand les enfants jouent Elliott Ness

Tout y est, comme au temps mémorable d'Elliott Ness, le grand redresseur de ganters américains des années 30; tout y est, les cabarets, l'asphalte luisant, les blanchisseries chinoises, la soupe populaire et les éternels règlements de compte entre bandes rivales. Tout cela est joué à merveille par des fillettes et des garçonnets vêtus de costumes croisés et les cheveux gominés, fantastiques de naturel.

C'est ainsi que s'exprimait le critique de cinéma de Paris-Match après la première du film "Bugsy Malone".

C'est justement ce film que, conjointement, le Service municipal des loisirs de Chicoutimi et celui de Jonquière, présenteront à leur Ciné-jeunes du prochain week-end.

Samedi, pour ce qui est de Chicoutimi, le film sera présenté à l'école André-Gagnon dès 10h30, au pavillon Bon-Air à compter de 13h30 et au centre communautaire Christ-Roi, à 15h30.

Dimanche, à Jonquière, le programme est le suivant: 10h30 à l'école Sainte-Marie, 13h15 à l'école Sacré-Coeur et 15h30 au Pavillon Saint-Mathias.

A Saint-Félicien

Démarches entreprises en vue de fonder un Cooprix

SAINT-FÉLICIEN (GL) — Le 23 septembre l'édifice de la Société coopérative agricole de Saint-Félicien était ravagé par les flammes. Aujourd'hui, on envisage de remettre sur pied la coopérative mais dans le cadre de la formule d'un magasin Cooprix.

Depuis quelque temps, un groupe de leaders d'associations locales se sont réunis autour de l'animateur Richard Maltais afin de faire progresser le dossier.

A ce jour, une vingtaine de personnes tentent de provoquer une assemblée générale de tous les anciens sociétaires.

Pour le milieu, l'implantation d'un magasin coopératif est devenu prioritaire car la formule permet de susciter la concurrence

avec les grandes chaînes d'alimentation. A Saint-Félicien, avec la disparition du magasin coopératif, on ne retrouve plus qu'un seul grand magasin.

Dans le contexte actuel, et à la lumière des démarches déjà entreprises, on espère tenir une assemblée générale d'ici le mois de janvier. Cette étape franchie, les fondateurs d'un nouveau magasin pourraient être posés au printemps.

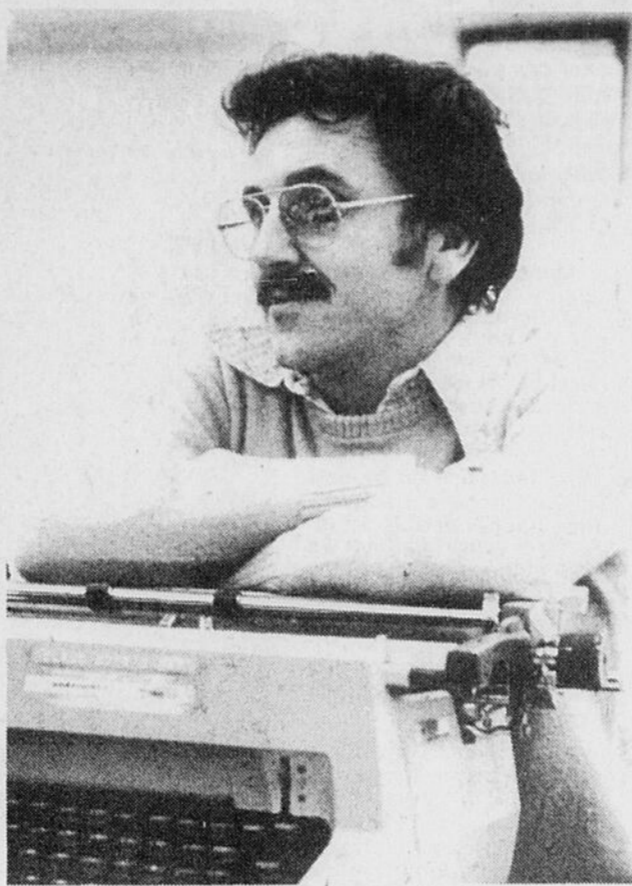
L'élément nouveau dans le décor est l'apparition de la Fédération des magasins Cooprix. L'animateur régional de cet organisme, M. Georges Gaudet a indiqué hier, que les intentions du mouvement sont saines. On veut simplement aider les gens du milieu à se réorganiser.

Avec son équipe de permanents, la fédération pourrait conseiller le milieu à réaliser son projet. Toutefois, ce sont les sociétaires qui prendront la décision finale. "Il n'est pas question de s'imposer", soutient M. Gaudet.

En fait, la première étape consiste dans une déclaration d'association qui devra être publiée dans la Gazette officielle du Québec. Une fois ce pas franchi, les gens du milieu pourront se réunir et ébaucher un projet.

De l'avis de Georges Gaudet, c'est à ce moment que le public de Saint-Félicien décidera s'il veut d'une coopérative d'alimentation ou non. A l'occasion de cette assemblée générale, les animateurs pourront faire valoir les avantages d'une telle implantation.

Enfin, l'animateur de la Fédération des magasins Cooprix soutient que l'implantation d'une coopérative d'alimentation à Saint-Félicien, sous forme d'un magasin Cooprix ne peut qu'être bénéfique aux



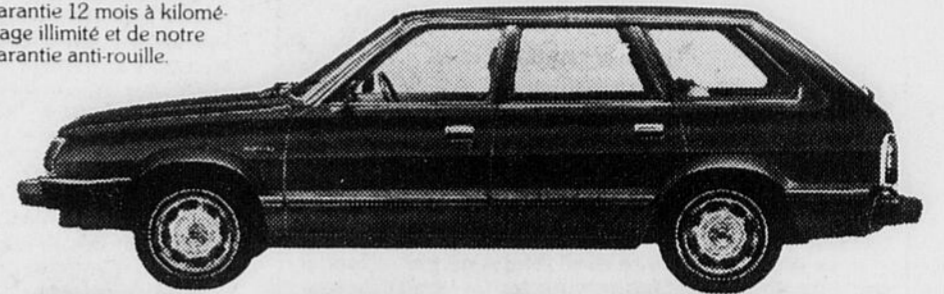
COOPÉRATIVE A SAINT-FÉLICIEN — L'animateur de la Fédération des magasins Cooprix, Georges Gaudet estime que l'implantation d'un magasin de ce type à Saint-Félicien sera un excellent catalyseur pour le marché de la consommation alimentaire.

(Photo Paulo Rousseau)

membres et aux usagers du seul fait de son rôle de catalyseur dans la guerre de consommation au niveau des prix à la de l'alimentation.

Les qualités cachées de la SUBARU 1980 FAMILIALE GL - CINQ VITESSES

Demandez à votre concessionnaire Subaru les détails de notre garantie 12 mois à kilométrage illimité et de notre garantie anti-rouille.



SUBARU

PEU COÛTEUSE ET CONSTRUITE POUR LE RESTER.

CHICOUTIMI AUTOMOBILES INC.
803, BOULEVARD TALBOT — CHICOUTIMI, QUEBEC
G7H 4B3 — TELEPHONE: 545-6555

Santé financière de la CS Valin

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI — En dépit d'un écart de plus de \$2 millions au chapitre des dépenses entre le budget et les états financiers pour l'année 1978-1979, à la Commission scolaire Valin, la situation financière est saine surtout qu'un surplus de \$293,000 a été enregistré à la colonne des dépenses non subventionnées et défrayées par la perception de la taxe foncière locale.

Cet écart s'explique principalement par un ajustement de la masse salariale ordonné par le ministre de l'Éducation au début de l'année 1978, et qui touchait le traitement de toutes les catégories de personnel. L'ajustement était de 5,4 pour cent et concernait l'indexation des salaires. Cette mesure a signifié une dépense supplémentaire de \$1,140,000.

L'intégration scolaire sur le territoire de la Commission scolaire régionale Saguenay a eu aussi ses effets. Deux facteurs principaux.

Premièrement, la CS Valin a dû payer les frais de scolarité pour les élèves qui fréquentaient auparavant les écoles de d'autres commissions scolaires membres de la défunte CSR Saguenay (principalement Chicoutimi). Ces déboursés représentent \$761,000.

De plus, la CS Valin devait s'acquitter de la répartition définitive à verser en tant que membre de l'ex-commission régionale pour l'année 1977-1978. Cette somme a été de \$344,000.

Au chapitre de la gestion des équipements, des

sommes additionnelles totalisant \$240,000 ont dû être versées.

Quelques données

Le principal facteur d'équilibre du budget de la CS Valin est la stabilité de sa clientèle. Qui plus est, elle doit s'accroître au cours des prochaines années.

Ainsi, en 1978-1979, les prévisions indiquaient que 6,513 élèves allaient fréquenter les écoles de cette commission. Les données inscrites aux états financiers démontrent que 6,569 étudiants ont reçu des cours.

Au chapitre du personnel, la CS Valin emploie 550 personnes. Les effectifs ont grossi car les prévisions faisaient état de 518 travailleurs de toutes catégories au service de la commission.

La catégorie la plus importante est constituée des enseignants. Ils étaient 386 l'année dernière. On trouvait 19 cadres d'écoles, 9 cadres de services, 16 professionnels non enseignants, 45 employés de soutien et 44 travailleurs affectés aux tâches administratives.

Par ailleurs, on constate que les activités éducatives ont coûté \$9,256,153 tandis que les activités de gestion ont gobé \$3,488,114 au cours de la dernière année.

En ce qui a trait aux dépenses non éligibles aux subventions de l'État, on constate que les cafétérias ont coûté \$28,033, le transport scolaire \$36,160 et d'autres règles budgétaires ont nécessité des dépenses de \$16,403 la dernière année.



ENTRE NOUS

Marie Robert

UNE BÛCHE DE NOËL GLACÉE, est une de mes façons préférées de faire honneur aux fêtes... C'est un vrai régal pour toutes les occasions. Ramollir 8 oz de fromage à la crème avec 5 cuillères de lait et assaisonner avec du sel d'aïl. Dans un plat, étendre une partie du mélange en un bande de 3" x

6". Mettre le contenu de 2 boîtes de 4½ oz de Underwood Deviled Ham sur la bande de fromage et en faire une bûche de 2". Glacer avec le fromage qui reste. Mettre au frais. Servir garnie de noix. Un vrai délice avec des chips au maïs ou des craquelins.



Une recette de soupe nourrissante et économique? **LE SEL SIFTO** vous en propose une... La soupe copieuse au bœuf et aux légumes. 2-3 c. à soupe d'huile végétale; 3 lb de côtes découpées; 8 tasses de bouillon de bœuf ou d'eau; 1 boîte de 28 oz de tomates en conserve; 2 oignons moyens, coupés en tranches; 1 c. à soupe de SEL SIFTO; ¼ c. à thé de poivre; ¼ tasse d'oregano perlé; 2 tasses de carottes coupées en tranches; 1 tasse de céleri coupé en tranches; ¼ tasse de poivron vert coupé en tranches; 1½ tasse de chou vert coupé en tranches; ¼ tasse de persil haché. Dans une grande casserole, faire chauffer l'huile et y faire dorer les côtes. Ajouter l'eau, les tomates, les oignons, le sel, le poivre et l'oregano. Faire mijoter, dans le récipient couvert, pendant 1½ heure. Désosser la viande; jeter les os et la graisse. Couper la viande en bouchées et la remettre dans la soupe. Écumer pour dégraisser. Ajouter les légumes et laisser mijoter environ 45 minutes ou jusqu'à ce que la viande et les légumes soient tendres. Rectifier l'assaisonnement si nécessaire. Juste avant de servir, incorporer le persil haché. Donne environ 10 tasses de 8 oz. Le SEL SIFTO vous offre une croisière gastronomique.



VOICI BACK-ESE, un nouveau produit remarquable qui soulage les douleurs dorsales consécutives au surmenage des muscles, soit à la maison, soit au travail. Si vous ou un membre de la famille vous plaignez d'une sensation de crispation dans le dos après avoir soulevé un objet lourd, ou après vous être étiré, faites confiance à BACK-ESE. Ce produit soulage rapidement et efficacement les muscles endoloris. BACK-ESE agit immédiatement et les muscles raidis retrouvent leur souplesse en quelques minutes. La prochaine fois que vous souffrez de douleurs dorsales dues au surmenage, essayez BACK-ESE pour un soulagement rapide. Je vous le recommande vivement.



LES TROUVAILLES DES CONNAISSEURS

Les trouvailles des connaisseurs sont des achats spéciaux effectués expressément pour vous par les experts de la Société des alcools du Québec. Ce sont d'excellents vins de châteaux et de domaines offerts à des prix fort intéressants. Ils sont en vente dans les Maisons des Vins et dans toutes les succursales de la Société des alcools du Québec.



CHÂTEAU FERRANDE
Une appellation Graves contrôlée. Le Château Ferrande, de grande réputation, est situé à Castres, dans le Bordelais. Millésime: 1978 \$6.55



CHÂTEAU FRANÇOIS BRUGIER
Une appellation Bordeaux Supérieur contrôlée. Le Château François Brugier est situé à Baigneaux, dans la Gironde. Millésime: 1978 \$4.95



CHÂTEAU LOUSTEAUNEUF
Une appellation Médoc contrôlée. Le Château Lousteauneuf est situé à Valeyrac, dans la Gironde. Millésime: 1978 \$6.20



CHÂTEAU LE TRUFFET
Une appellation Bordeaux Supérieur contrôlée. Le Château Le Truffet est situé sur la commune de Castillon. Millésime: 1975 \$5.60



CHÂTEAU DES TONNELLES
Une appellation Fronsac contrôlée. Le Château des Tonnelles est situé au cœur du Bordelais, à Fronsac. Millésime: 1977 \$6.40



CHÂTEAU BELLEVUE
Une appellation Bordeaux contrôlée. Le Château Bellevue est situé dans la commune de Cadarsac. Millésime: 1977 \$5.30



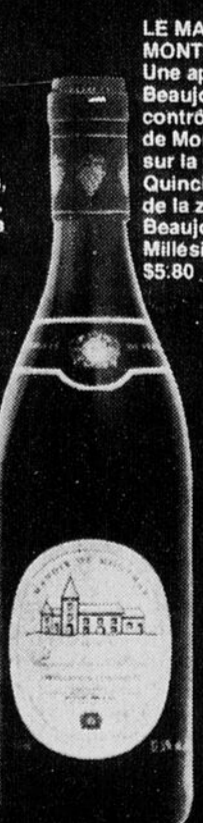
CHÂTEAU DES ESTUBIERS
Une appellation Côteaux du Tricastin contrôlée. Le Château des Estubiers est un vignoble de la vallée du Rhône, dans la commune des Granges Gontardes. \$3.50



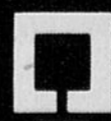
MÂCON-LUGNY SAINT-PIERRE
Une appellation Mâcon-Lugny contrôlée. Cet excellent vin blanc provient d'une propriété située à Lugny, en Bourgogne. Millésime: 1978 \$7.95



DOMAINE DE SAINT-BÉNEZET
Vin délimité de qualité supérieure de la Costière du Gard. Le Domaine de Saint-Bénézet est situé à St-Gilles, dans le Languedoc, région du Midi de la France. \$2.95



LE MANOIR DE MONTMAY
Une appellation Beaujolais-Villages contrôlée. Le Manoir de Montmay est situé sur la commune de Quincé, au cœur de la zone des Beaujolais-Villages. Millésime: 1978 \$5.80



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

les connaisseurs

québec en bref

Accidents de travail

QUEBEC (PC) — Les prestations accordées par la Commission des accidents de travail seront haussées de 9 pour cent à partir du premier janvier 1980.

Les prestations touchées par cette augmentation sont celles payées aux travailleurs atteints d'incapacité permanente que celle-ci soit partielle ou totale.

Les mensualités versées aux dépendants d'un travailleur décédé à cause d'un accident de travail sont elles aussi haussées de 9 pour cent.

Quant aux rentes en vigueur avant le premier janvier 1979, le montant forfaitaire versé à la conjointe passera de \$247,69 à \$269,98. Les prestations versées aux enfants seront de \$70,22 au lieu de \$64,42.

L'augmentation des prestations touche environ 35,000 personnes.

Loin d'être un succès

QUEBEC (PC) — Confier le maintien des services essentiels aux syndiqués lors d'une grève s'est révélé "une expérience qui n'a pas été un succès et il faudra y repenser", a affirmé mercredi à l'Assemblée nationale le premier ministre du Québec, M. René Lévesque.

Le premier ministre était interrogé par le leader parlementaire de l'Opposition, M. Gérard-D. Lévesque (Lib-Bonaventure), sur la situation du conflit de travail qui prévaut à l'Hydro-Québec.

M. René Lévesque a lancé un appel aux syndiqués de l'Hydro pour qu'ils assurent le maintien du service pendant qu'une médiation "spéciale et finale" se poursuivait mercredi.

Quant au ministre de l'Énergie, M. Yves Bérubé, il a expliqué que le nombre de pannes de courant avait augmenté sensiblement au cours des dernières heures, principalement à cause des conditions climatiques et de verglas qui s'est abattu sur le Québec.

Il y avait mercredi matin 284 pannes mineures et 3 pannes majeures et M. Bérubé a indiqué que l'Hydro-Québec avait coupé les exportations d'électricité vers les États-Unis afin de parer au plus urgent en sol québécois.

Droits de l'homme

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec endosse pleinement la déclaration de l'Organisation des Nations unies demandant aux États d'assurer "la protection de toutes les personnes contre la torture et autres peines ou traitements cruels ou dégradants".

C'est à l'occasion de la semaine soulignant l'anniversaire de l'adoption de cette déclaration à l'ONU, que le Québec a décidé de rendre public son appui puisque de nombreux éléments de cette déclaration relèvent des provinces en vertu de la constitution.

Cette adhésion du Québec liée à la préoccupation de ses citoyens pour la sauvegarde des droits et libertés de la personne, fera l'objet d'un arrêté en conseil.

Ajournement du prononcé de la sentence

QUEBEC (PC) — Le juge Gilles Lahaye, de la Cour des sessions de la paix, à Québec, a ajourné au 11 juin le prononcé de la sentence dans le cas de cinq professeurs du cégep Limoulin accusés d'avoir eu en leur possession des substances explosives dans le cadre des expériences du "Commando du Pif".

Ce délai a été rendu nécessaire pour permettre à la Cour supérieure, juridiction criminelle, d'entendre en procès "de novo" l'appel interjeté par le professeur Normand Gagnon, contre qui un verdict de culpabilité a été prononcé le 15 novembre dernier.

M. Gagnon a été condamné à une amende de \$300 et à des frais de \$873.

Il allègue que les expériences du "Commando du Pif" étaient conformes aux normes fédérales et entend contester devant la Cour supérieure la constitutionnalité de la loi québécoise sur les explosifs.

A la direction de l'Orchestre de Portland

QUEBEC (PC) — Le chef de l'Orchestre symphonique de Québec, James De Preist, vient d'accepter la direction de l'Orchestre de Portland, dans l'Oregon.

De Preist demeure toutefois chef permanent de l'OSQ, cumulant les deux postes, comme cela est devenu fréquent dans ce domaine.

L'Orchestre symphonique de Portland regroupe quelque 86 musiciens mais M. De Preist a révélé avoir obtenu l'assurance que ce nombre sera porté à 100 sous peu de façon à atteindre les effectifs d'une grande formation symphonique.

Nomination de Mme Juliette Barcelo

QUEBEC (PC) — Mme Juliette Barcelo, 46 ans, avocate et secrétaire générale à l'Université de Montréal, vient d'être nommée sous-ministre de l'Immigration du Québec, a annoncé mercredi le premier ministre, M. René Lévesque.

Le nouveau sous-ministre entrera en fonction le 15 janvier prochain.

Mme Barcelo a acquis une vaste expérience dans la fonction publique fédérale où elle a œuvré au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration de 1958 à 1965.

Opération "reboisement"

QUEBEC (PC) — Plus de 21 millions d'arbres ont été plantés au Québec en 1978, révèle le dernier rapport annuel du ministère des Terres et Forêts.

Le rapport a été déposé mercredi à l'Assemblée nationale du Québec.

Les arbres ont été plantés dans le cadre de l'opération "reboisement" que le ministère a mis de l'avant pour régénérer les forêts québécoises.

Ce rapport est le dernier qui sera déposé au nom du ministère des Terres et Forêts; ce ministère a fusionné en septembre dernier avec celui de l'Énergie, pour former le nouveau ministère de l'Énergie et des Ressources.

Le document révèle que 19,7 millions d'arbres plantés sont des résineux, les autres des feuillus. Plus de 92 pour cent des arbres ont été plantés de façon manuelle, les autres, mécaniquement.

Le rapport rend hommage aux clubs 4-H, un regroupement de jeunes naturalistes responsables de la plantation de 118,000 jeunes plants.

Les comtés où le plus grand nombre d'arbres ont été plantés sont ceux de Mégantic-Compton (2,025,125), Richmond (1,295,700), Lotbinière (1,172,000), et Beauce-Sud (1,044,875).

Parizeau prie Ottawa de se retirer du champ de taxation sur les carburants

QUEBEC (PC) — Le ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau, a sévèrement critiqué hier les augmentations de taxes que les Québécois auront à payer en vertu du budget fédéral déposé mardi soir et particulièrement la hausse de 18 cents de la taxe d'accise sur le carburant, des "gestes particulièrement odieux pour le Québec", a-t-il dit.

Dans une déclaration à l'Assemblée nationale, M. Parizeau a annoncé l'intention de son gouvernement de présenter une motion pour prier Ottawa de se retirer du champ de taxation sur les carburants.

M. Parizeau a promis que si le Québec devait récupérer cette compétence, il imposerait la même taxe pour éviter la contrebande entre les provinces mais qu'il en distribuerait immédiatement la totalité du montant perçu sous forme de réductions d'autres taxes payées par les Québécois.

Il blâme justement le fédéral de ne pas distribuer le produit de cette taxe aux citoyens. "On se sert de l'énervement de l'opinion publique autour des questions d'énergie pour bou-

cher des trous budgétaires qui pourraient être par l'augmentation d'autres impôts, plus visibles et donc politiquement moins acceptables", a souligné M. Parizeau.

Ayatollahs ou Ottawa

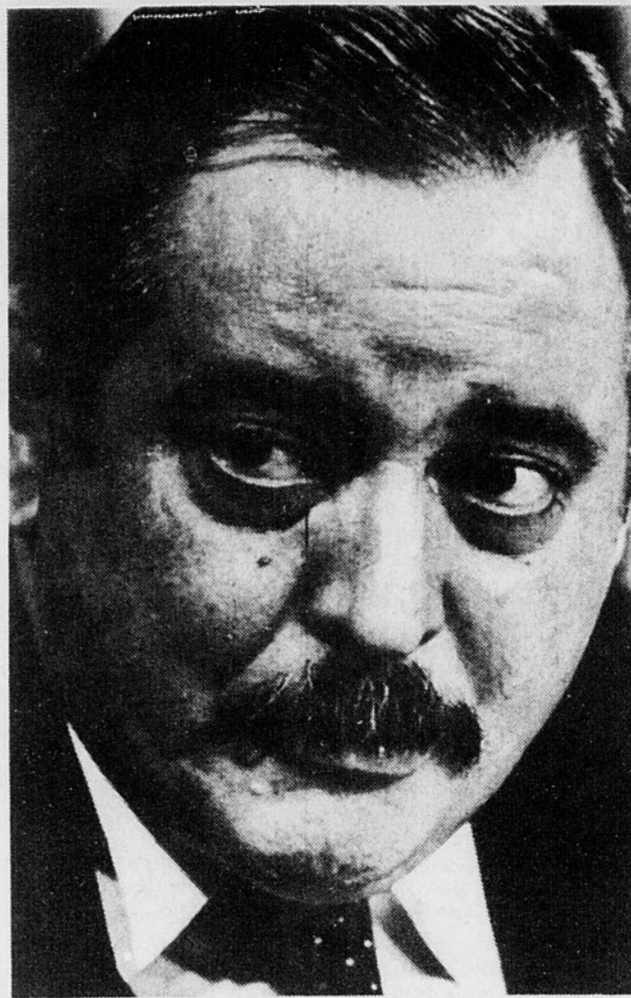
M. Parizeau a observé que par cette taxe sur l'essence, Ottawa vient chercher au Québec tout ce qu'il lui accorde comme subvention pour les importations de pétrole étranger.

"Le fédéral, a-t-il dit, paie \$600 millions en subventions pour le pétrole étranger et il vient chercher ce \$600 millions avec sa taxe sur l'essence. Ça s'annule".

"Ce que nous n'avons pas à payer aux ayatollahs, nous devons maintenant le payer à Ottawa."

M. Parizeau a encore ajouté que cette augmentation nette des taxes des Québécois — \$600 millions — a pour effet d'annuler les deux tiers de toutes les réductions d'impôts et de taxes que le gouvernement du Québec avait réussi à accorder aux citoyens depuis deux ans.

"Les gestes qui viennent d'être posés par Ottawa sont injustifiés et domma-



Jacques Parizeau

geables pour la prospérité économique des citoyens. Mais ils sont particulièrement odieux pour le Québec."

M. Parizeau dit comprendre le gouvernement fédéral de vouloir réduire son déficit budgétaire mais il n'approuve pas la façon d'atteindre l'objectif.

"Ce n'est pas quand on est dans le creux de la vague qu'il faut appliquer les freins", a-t-il dit en faisant référence à l'observation même du ministre fédéral des Finances John Crosbie selon laquelle l'économie canadienne allait connaître une expansion très faible en 1980.

Inquiétudes de Ryan

Le chef de l'Opposition officielle, M. Claude Ryan, a lui aussi déploré cette augmentation de la taxe sur l'essence mais il soutient que M. Parizeau "tourne les coins un peu ronds" quand il parle de l'impact de cette mesure sur l'économie du Québec.

Quant à la motion que propose le gouvernement pour demander à Ottawa d'abandonner le champ de taxation sur les carburants, M. Ryan s'est dit disposé à

en discuter les mérites si elle était soumise dans les formes.

Le chef libéral s'est gardé de porter un jugement global sur le budget Crosbie parce qu'il comporte, selon lui, "beaucoup d'inconnus, qu'il est rempli d'imprécisions".

Le chef de l'union nationale, M. Rodrigue Biron, a loué pour sa part les efforts du gouvernement fédéral pour réduire son déficit. Il déplore cependant lui aussi la hausse de la taxe sur l'essence mais il exhorte ses collègues de la Chambre à voir aussi les éléments positifs du budget, tel le crédit d'impôt sur les intérêts hypothécaires.

M. Biron a dit regretter tout le "charriage politique" fait autour de ce seul aspect du budget fédéral et a soutenu que la motion proposée par M. Parizeau n'était pas justifiée.

La réplique du ministre Parizeau à son endroit a été cinglante: "Quand je pense que ce parti politique descend d'un homme qui clamait autrefois "Rendez-nous notre butin". Ce matin le chef de l'union nationale dit "Laissez-leur leur butin". Quel virage."

Le projet de loi 57 s'achemine vers l'adoption avant les Fêtes

QUEBEC (PC) — La commission parlementaire des Affaires municipales a poursuivi hier l'étude article par article du projet de loi 57 sur la réforme de la fiscalité municipale.

Après deux jours de travaux, les parlementaires ont adopté une centaine d'articles. Le projet de loi en compte 543.

A un certain moment, hier après-midi, alors que la discussion

se prolongeait sur l'article 30, traitant du concept de l'unité d'évaluation, le ministre Guy Tardif s'est demandé si l'opposition ne cherchait pas à "tuer le temps".

Le parti libéral a déjà annoncé, lors du débat de deuxième lecture, qu'il s'opposait à cette pièce législative, expliquant que cette réforme se fait sur le dos de l'un des trois partenaires impliqués, soit les commissions scolaires, qui voient leurs

Gaulin dénonce le projet de loi 71

MONTREAL (PC) — Le président de la CEQ, M. Robert Gaulin, a dénoncé mercredi le projet de loi 71 créant un conseil d'orientation dans les écoles primaires et secondaires du Québec.

Ce texte législatif a franchi l'étape de la deuxième lecture à l'Assemblée nationale, sans avoir été étudié par une commission parlementaire comme le demandait la CEQ, et devrait être adopté avant la fin de l'année.

Composé de représentants des parents, des enseignants, du personnel de soutien et de la direction, le futur conseil d'orientation, estime M. Gaulin, n'accepte pas les enseignants en tant que membres d'un syndicat.

VENTE IDE NOËL

La vente de Noël se poursuit jusqu'au samedi 15 décembre

Les meilleurs prix en ville!

La Baie vous garantit le remboursement de la différence si vous trouvez ces articles à meilleur marché ailleurs.

1/3 de rabais!

Briquets Crest



Brique Valliant
Minces et élégants, ces briquets au butane apparaissent en: 15⁹⁹ ch. / 14⁹⁹ ch.
La Baie, ord.: \$24.95 ton argent / La Baie, ord.: \$22.95



Briquet émaillé Royal
Briquet carré au butane, au beau fini laqué. La Baie, ord.: \$23.95 **15⁸⁹** ch.



Briquet émaillé Royal
Briquet carré au butane, fini laqué ton or. La Baie, ord.: \$23.95 **15⁸⁹** ch.



Ensemble briquet et cendrier
Briquet au butane, cendrier en verre. La Baie, ord.: \$22.95 **18⁸⁹** ch.



Briquet P.B. électrique à pile
S'allume en un clin d'oeil. Modèle sans pierre, au butane. Choix de finis. La Baie, ord.: \$29.95 **19⁸⁹** ch.



Briquet Litron au quartz
Pas de pile ni de pierre requises. Ton or ou ton argent. La Baie, ord.: \$16.95 **10⁹⁹** ch.



Briquet électrique Piézo
Briquet au butane, sans pile, ni pierre. Choix de finis. La Baie, ord.: \$24.95 **15⁸⁹** ch.



Ensemble briquet et étui
Étui pour 15 cigarettes grand format, briquet au butane. Fini ton or. La Baie, ord.: \$33.95 **21⁹⁹** ch.

Achats en magasin seulement. Tabac, rayon 735, niveau du métro, centre-ville et dans toutes les succursales. La Baie accepte avec plaisir les cartes la Baie, Chargez/Visa et Master Charge.




la Baie

Le meilleur chemin...

Pour un accès plus facile à la Baie de Place du Royaume, empruntez la rue des Saguenéens ou la rue des Champs-Élysées. Vous arrivez ainsi directement dans l'immense stationnement de 1,200 autos.



La Baie, Chicoutimi
3, Place du Royaume, boulevard Talbot, Chicoutimi, 545-3160.

Heures d'affaires:
du lundi au mercredi, de 9h30 à 17h30
— les jeudi et vendredi, de 9h30 à 21h00
— le samedi, de 9h00 à 17h00

Selon Robert DeCoster

Surplus de \$15 millions envisagé à Sidbec

QUEBEC (PC) — On peut envisager que les activités manufacturières de Sidbec rapporteront cette année un confortable surplus de l'ordre de \$15 millions, a déclaré mardi soir M. Robert DeCoster devant la Commission parlementaire de l'industrie et du commerce.

Le président directeur général de la sidérurgie d'Etat a expliqué que ce surplus sera cependant effacé par la perte qu'elle va subir

dans la vente de son excédent de boulettes d'oxyde.

Les opérations manufacturières de Sidbec au cours des sept derniers mois de cette année rapporteront probablement un surplus de \$6.2 millions, ce qui représente une augmentation de \$27 millions comparativement à la période correspondante de l'an dernier.

D'un autre côté, Sidbec est aux prises avec les problèmes dont elle a hérité par suite de sa participa-

tion à Sidbec-Normines, et qui lui coûteront cette année environ \$35 millions, a dit M. DeCoster. Cette entreprise qui a commencé à fonctionner cette année, a encouru un déficit en plus de causer à Sidbec des pertes assez considérables pour l'excédent de boulettes que Sidbec doit acheter.

M. DeCoster s'attend à ce que Sidbec-Normines montre un profit l'an prochain ce qui laissera quand même Sidbec avec un grave pro-

blème. Sidbec-Normines va produire l'an prochain 6 millions de tonnes de boulettes d'oxyde de fer et Sidbec s'est engagée à en prendre 3 millions de tonnes malgré qu'elle n'en utilisera que 1.2 million.

Sidbec sera donc obligée de vendre 1.750.000 tonnes à un prix réduit, parce que les prix des Grands-Lacs et les prix mondiaux sont différents à l'heure actuelle. On peut s'attendre à une perte de

\$10 la tonne soit environ \$17.5 millions, a-t-il dit.

M. DeCoster a admis que cette année il en avait coûté à Sidbec \$8 millions de plus pour avoir acheté ses boulettes de Sidbec-Normines mais qu'à l'avenir il lui en coûtera probablement moins cher que de les acheter ailleurs dans le monde. Il a affirmé que la direction de Sidbec n'attendra cependant pas deux ans pour trouver un remède à ce problème.

Après avoir fait une revue des perspectives de l'industrie sidérurgique mondiale pour les prochaines années, M. DeCoster s'est montré très optimiste envers les aciéries canadiennes qui, selon lui, se trouvent dans une situation avantageuse et ont un avenir trayant.

"Traditionnellement, l'industrie canadienne a subi les hauts et les bas de l'industrie mondiale. Ceci n'est plus vrai."

Le Québec pourrait n'acquérir qu'une partie de l'Asbestos

QUEBEC (PC) — Il est possible que le gouvernement du Québec n'acquière qu'une partie des actifs de l'Asbestos Corporation, délaissant les installations et la mine que la compagnie possède dans l'Ungava.

C'est ce qu'a admis mercredi le ministre de l'Éner-

gie et des Ressources, M. Yves Bérubé, en répondant à l'Assemblée nationale à des questions du leader parlementaire de l'Union nationale, M. Yvon Brochu (UN-Richmond).

Le gouvernement attend, avant de se prononcer sur cette éventualité, un rap-

port que doit lui soumettre M. Daniel Perlstein, président de la Société nationale de l'amiante.

Selon M. Bérubé, "il est envisageable" que le gouvernement n'exproprie pas la mine de l'Ungava appelée Asbestos Hill, parce qu'il ne s'agit que d'une mine où l'on extrait le minéral sans le transformer. La

roche extraite à Asbestos Hill est exportée en Allemagne pour transformation.

Selon M. Brochu, il faudrait des investissements de \$35 millions dans l'Ungava pour maintenir la rentabilité de la mine d'Asbestos Hill.

Quant au député libéral de Saint-Laurent, M. Claude Forget, il a soutenu

que la décision gouvernementale d'abandonner l'achat d'une partie des actifs de la compagnie marquait un "retrait stratégique".

M. Bérubé lui a répliqué que c'était faux puisque le gouvernement avait prévu une telle possibilité lors de l'étude de l'achat de la compagnie en commission parlementaire.

Créer des oeuvres d'art tous les jours...



Voilà ce que recherchent nos artistes. Et pour les Fêtes; ils ont créé des centres de tables et des décorations d'une beauté exquise. Tout en faisant votre choix; improvisez-vous en critique d'art...

De la tradition avec le Poinsettia FTD

Maison Marchand Fleuriste
16 est, Racine, Chicoutimi
543-4016

La professionnalité ne peut être révoquée par une commission

QUEBEC (PC) — Aucune commission scolaire ne peut révoquer la professionnalité d'une école, a affirmé mercredi à l'Assemblée nationale le ministre de l'Éducation Jacques-Yvan Morin.

Seuls le Comité catholique et le comité protestant du conseil supérieur de

Electricité: 3.6 pour cent de plus

QUEBEC (PC) — En 1978, la production de l'électricité au Québec a augmenté de 3,6 pour cent par rapport à l'année précédente alors que la consommation, elle, a augmenté de 10,4 pour cent.

Pourtant, le nombre de clients n'a augmenté que de 2,2 pour cent au cours de cette période, souligne le rapport annuel de la Régie de l'électricité et du gaz déposé hier à l'Assemblée nationale par le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé.

En 1978, la production a été de 86 milliards de kwh, contre 83 milliards en 1977. La production a été de 63,3 milliards de kwh, une hausse de 4,1 pour cent par rapport à l'année précédente.

Les usagers ont consommé 82,1 milliards de kwh, en regard des 74,4 milliards consommés en 1977.

Les revenus tirés de la distribution de l'électricité, tant par l'Hydro-Québec que par l'entreprise privée ou les municipalités, ont augmenté de 25 pour cent.

l'éducation peuvent le faire, a soutenu le ministre en répondant aux questions du chef de l'Opposition, Claude Ryan.

Au cours de la tournée de consultation qu'il a déjà effectuée dans la province, il a constaté que les Canadiens français ne demandent pas que soit modifié le système confessionnel actuel. Il en a conclu qu'il était plus urgent de régler les problèmes pédagogiques.

Son ministère n'a donc pas l'intention de restructurer le système et va plutôt le respecter. Mais suite à l'immigration, des enfants de différentes croyances sont appelés à partager la même école. L'école Notre-Dame-des-Neiges en est un exemple.

On pourrait dans ces cas assouplir le système, a dit M. Morin, sans le rendre confessionnel ou anticonfessionnel. Cette solution permettrait un modus vivendi très civilisé. "C'était l'espoir", la possibilité de voir apparaître des écoles multiconfessionnelles, a dit le ministre. On aurait ainsi la possibilité de respecter la foi des parents et des enfants.

L'école Notre-Dame-des-Neiges à Montréal a vécu une expérience du genre depuis le printemps dernier à la demande de la majorité des parents des élèves et suite à une recommandation du comité catholique. La Commission des écoles catholiques de Montréal devait, lors de sa réunion de mercredi, révoquer ce statut d'école multiconfessionnelle.

Il est tout à fait erroné de soutenir que la CECM ne peut admettre que des écoles catholiques, a soutenu le ministre. Si la CECM veut mettre en doute la décision du comité catholique, elle peut s'adresser aux tribunaux et y débattre le fond de la question, a dit M. Morin.

Pétrofina, Texaco et Shell fonctionnent normalement

MONTREAL (PC) — Des porte-parole des sociétés pétrolières Pétrofina, Texaco et Shell dans la région de Montréal ont indiqué que les activités des raffineries s'exécutaient de façon normale, grâce au travail des cadres.

Les compagnies Pétrofina et Texaco ont décrété des lock-out à l'encontre de leurs employés lundi et mardi, tandis que les travailleurs à l'emploi de Shell ont entamé un mouvement de débrayage à 17h00, mardi.

Ces sociétés assurent la moitié de l'approvisionnement de Montréal en pétrole.

suit normalement, même si elle est ralentie à cause des piquets de grève", a indiqué Normand Lépine, porte-parole de Pétrofina. En tout, 1.230 travailleurs sont en congé volontaire ou forcé: 300 à Pétrofina, 400 à Texaco et 530 à Shell.

Pour leur part, les directions d'entreprises affirment que les employés sont en grève, alors que les dirigeants syndicaux soutiennent que les syndiqués ont débrayé pour 24 heures et qu'ils sont en lock-out depuis lors.

Par ailleurs, un porte-parole du ministère du Travail a indiqué qu'aucune des parties n'avait demandé l'aide d'un médiateur.

UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE DE QUEBÉCAIR

les nouveaux tarifs

UNIVAIR

En vente jusqu'au 21 décembre inclusivement

Nos tarifs-retrouvailles!

À prix réduits... à petits prix... sur TOUT notre réseau! Pour se retrouver plus souvent. Plus rapidement. C'est ça les tarifs UNIVAIR

1/3

DE MOINS que le prix régulier, sur TOUT notre réseau!

tarif UNIVAIR

exemple: (en comparaison du tarif régulier aller et retour selon l'horaire actuellement en vigueur)

de Saguenay / Bagotville à

Montréal 106.00
✓ 71.00

tarif UNIVAIR

Conditions d'admissibilité

- Sur la plupart des envolées à partir du 14 janvier 1980. Nombre de sièges limité.
- Sur aller et retour seulement.
- Séjour minimum de 7 jours et maximum de 21 jours.
- Réservations devant être effectuées avant le 22 décembre. Système de réservations ferme. Pénalité de \$20 pour annulation.
- Billets devant être achetés 10 jours avant le départ.
- Voyage devant être effectué avant le 28 mars 1980.

tarif UNIVAIR

Système de réservations spécial

Appelez du lundi au vendredi entre 18h et 21h
1-800-361-0200 (sans frais)

ou informez-vous auprès de votre agent de voyage.



Pouvons-nous égayer votre univers?
On s'en occupe!
(...avec plaisir)

QUEBÉCAIR

horaire

(3) CJBR-TV (8) Radio-Québec
(5) CBJET-TV (9) TVFQ
(6) CJPM-TV (11) CFCF-TV
(7) WEZF-TV (12) CKRS-TV

jeudi 13 décembre

9h45
CKRS — CJBR — LA BOITE A LETTRES.

10h00
CJPM — VOTRE AMIE SUZANNE. "Cuisine instantanée" avec Suzanne Lapointe. "Plein air" avec Diane-L. Robillard. "Vivre ensemble" avec Louise Champagne.

CKRS — CJBR — PASSE-PARTOUT.
CFCF — THE NEW ED ALLEN SHOW.

10h15
TVFQ — TELE-FEUILLETON. "Une Suédoise à Paris". Au cours d'une reconnaissance en avion avec Ingrid et Mats, pour localiser les méfaits de la pollution, Eva s'ennuie. Soudain l'avion inquiet Mats. C'est l'accident. Eva découvre alors l'amour de Mats pour Ingrid. C'est la rupture de leurs fiançailles et Eva réintègre le domicile familial.

10h30
CKRS — CJBR — MAGAZINE-EXPRESS. "Coiffure".

CBJET — MR. DRESSUP.
CFCF — THE MAD DASH.
TVFQ — SOCIÉTÉ D'AUTOJOURD'HUI. "Michel Légrand". (1 h.)

11h00
CKRS — CJBR — AU FIL DE LA SEMAINE. Anim.: Benoit Marleau. Inv.: Jean Béliveau. Il nous parle de la vie professionnelle et familiale d'un joueur de hockey.

CBJET — SESAME STREET.
CFCF — THE COMMUNITY.
WEZF — LAVERNE AND SHIRLEY.

11h15
CJPM — ENTRE DEUX NUAGES.

11h30
CJPM — DU COQ A L'ANE.
CKRS — AU MILIEU DU JOUR. (1 h.)

CFCF — DEFINITION.
CJBR — MONSIEUR ROSEE. Un joyeux trio composé de Monsieur Rosée, capable d'apparaître et de disparaître à volonté, de son ami Emile, et de Claudia, une fillette qui habite avec son grand-père.

TVFQ — MIDI-PREMIERE. Inv.: Denis Roussos.
WEZF — FAMILY FEUD.

11h58
CBJET — WEATHER REPORT.

12h00
CBJET — FROM NOW ON.
CFCF — THE FLINSTONES.
CJBR — LA VIE SECRETE DES ANIMAUX. "Le royaume des loutres".

TVFQ — UN COMEDIEEN LIT UN AUTEUR.
WEZF — THE \$20,000 PYRAMID.

12h15
CJPM — NOUVELLES.

12h28
CBJET — SENIOR CITIZENS BILLBOARD.

12h30
CJPM — CINE-QUIZ. "Les heures nues". (4) — It. 1965. Drame psychologique de M. Vicario avec Rossana Podesta, Ken Duleba et Philippe Leroy. — Une femme mariée a une aventure sentimentale avec un étudiant.

CKRS — CJBR — LES COQUELUCHES. Inv.: Martin Pelletier et Raneé Lee. (1 h.)

CBJET — COUNTRY JOY.
CFCF — GILLIGAN'S ISLAND.
WEZF — RYAN'S HOPE.

13h00
CBJET — TODAY FROM THE WEST.
CFCF — MCGOWAN AND CO.
R.-Q. — L'ENFANCE DE L'ART. "Brad".

WEZF — ALL MY CHILDREN.
TVFQ — COLLARO SHOW. (1 h.)

13h30
CKRS — CJBR — LE TELE-JOURNAL.
CFCF — THE ALAN HAMEL SHOW.
R.-Q. — LA PERIODE DE QUESTIONS.

14h00
CBJET — THE EDGE OF NIGHT.
TVFQ — L'EVENEMENT.
WEZF — ONE LIFE TO LIVE. (Téléroman) (1 h.)

14h30
CJPM — JANETTE VEUT SAVOIR.
CKRS — CJBR — CINEMA. "Le monde boule de gomme". (The Lemon Drop Kid). (4) — E.-U. 1951. Comédie de S. Landfield avec Bob Hope, Marilyn Maxwell et Lloyd Nolan. — Un pauvre diable fait perdre une forte somme à un bandit et est sommé de le dédommager.

CBJET — TAKE 30.
CFCF — ANOTHER WORLD.
R.-Q. — L'OBJECTIF.

15h00
CBJET — THE BOB McLEAN SHOW.
TVFQ — TELE-SERIE. A communi-quer. (1 h. 15).
WEZF — GENERAL HOSPITAL.

15h30
CJPM — D'UN JOUR A L'AUTRE. "Les voyages", "artisanat", et "Saviez-vous que...".

R.-Q. — PRISE 1.

16h00
CJPM — LES SATELLIPOPETTES.
CKRS — CJBR — BOBINO.
CBJET — BEYOND REASON.
CFCF — THE PINK PANTHER.
WEZF — THE EDGE OF NIGHT.

16h15
TVFQ — ACTUALITES REGIONALES. "L'ouest de la France".

16h30
CJPM — CINEMA POUR TOUS. "La nuit du lendemain". (The Night of the Following Day). (5) — G.-B. 1969. Drame policier de H. Cornfield avec Marion Brando, Richard Boone et Pamela Franklin. — Après avoir kidnappé la fille d'un

millionnaire, des criminels s'entretient pour la possession de la rançon.

CKRS — CJBR — POP CI-TROUILLE.

CBJET — ALL IN THE FAMILY. "Archie and the Computer". — Une erreur d'ordinateur fait livrer à la famille Bunker des prunes en quantité après qu'Edith ait utilisé des coupons pour en recevoir un pot. REPRISE.

CFCF — FAMILY FEUD.
WEZF — THE MERV GRIFFIN SHOW.

17h00
CKRS — CINEMA DE 5 HEURES. "Bras de diamant". (5) — URSS. 1968. Drame d'espionnage de L. Gaidai avec Anatoli Papanov, Nina Grebchikova et Andrei Mironov. — Au cours d'un voyage à l'étranger, un ingénieur est mêlé malgré lui à une affaire de contrebande de diamants.

CBJET — THE BEACHCOMBERS. "Sheet of Flame". — McLoskey fait assurer un bateau qu'il a l'intention de faire couler pour recevoir l'argent. REPRISE.

CFCF — THE PRICE IS RIGHT. (1 h.)

CJBR — LES PIERRAFEU. "Docteur Sinistro". Alors qu'ils se plaignent de la monotonie de leur vie, Fred et Arthur sont abordés par un homme traqué qui leur demande de livrer une enveloppe. Ils sont entraînés dans une vaste machination et cotoient d'inquiétants personnages.

TVFQ — POUR LES JEUNES.

17h30
CBJET — THE MARY TYLER MOORE SHOW. "What do you say when the Boss says 'I love you?'". — Lou a des problèmes quand son nouveau patron pense qu'elle est amoureuse de lui. REPRISE.

CJBR — NANNY. "L'émission radiophonique". Avec Juliet Mills, Richard Long, David Doremus, Trent Lehman, Kim Richards et Waldo. Nanny demande à Ted d'installer un vieux récepteur de radio pour égarer Arabella. Curieuse-ment, l'appareil ne diffuse que des émissions vieilles d'au moins trente ans. REPRISE.

WEZF — NEWS. (1 h.)

17h45
TVFQ — TELE-FEUILLETON. "Une Suédoise à Paris". Catherine met en présence Jacqueline et Geoffroy, minute de vérité. La mort dans l'âme, pour ne pas peiner Alain, ils décident de ne plus se revoir. A Nic, les pirates acceptent de libérer une femme que l'on croit enceinte. Eva lui confie un message pour Alain. Elle ne le prend pas.

18h00
CJPM — NOUVELLES.
CKRS — CJBR — CE SOIR.
CBJET — CFCF — NEWS.
TVFQ — SOCIÉTÉ D'AUTOJOURD'HUI. "Aujourd'hui Madame". — L'image des parents. Inv.: François Périer, Denis Manuel. — Comment se forme, se déforme et se transforme l'image des parents. (1 h.)

18h07
CKRS — ACTUALITES REGIONALES.

18h12
CKRS — CINEMA DE 5H00. SUITE. "Bras de diamant".

18h30
CJPM — LES TANNANTS.
R.-Q. — SCIENCE ET FICTION. "Reprise de lundi à 19h00".
WEZF — BEWITCHED.

18h35
CJBR — CE SOIR REGIONAL.

19h00
CBJET — HAPPY DAYS. "Fonzie Loves Pinky", 3ème partie.
CFCF — BENSON. Avec Robert Guillaume et James Noble.
CJBR — PROPULSION CTF. Mise en valeur et échange des jeunes talents de la chanson entre le Canada, la France, la Belgique et la Suisse.

R.-Q. — LA PERIODE DE QUESTIONS.
TVFQ — MIDI-PREMIERE. Inv.: Julio Iglesias.
WEZF — THE MARY TYLER MOORE SHOW.

19h30
CJPM — CHPS. "Fausse alerte". Avec Larry Wilcox et Erik Estrada. (1 h.)
CKRS — CJBR — DU TAC AU TAC. "Un tableau précieux".
CBJET — REACH FOR THE TOP. "Comedy Polyvalent rencontre Bialik". Anim.: Bob Cadman, Annon, Stan Gibbons.

CFCF — THE LITTLEST HOBO. "Little Girl Lost" avec Monte Markham, Andrew Prine et Linda Day George. —

TVFQ — UN COMEDIEEN LIT UN AUTEUR. Jacques Spiesser lit Roland Dargelos. (1 h.)

WEZF — THE BOB NEWHART SHOW. "Confessions of an Orthodoxist".

20h00
CKRS — CJBR — LE TRAVAIL A LA CHAINE.
CBJET — THE MUPPET SHOW. Inv.: Victor Borge.

CFCF — THE BEAR WHO SLEPT THROUGH CHRISTMAS. Dessins animés avec les voix de Tom Smothers, Arte Johnson, Barbara Feldon et Kelly Lange.

R.-Q. — MANGER COMME DU MONDE.
WEZF — LAVERNE AND SHIRLEY. Avec Penny Marshall et Cindy Williams.

20h30
CJPM — JEUDI 20H30. "La filière". (5) — It. 1972. Drame policier de F. Baldi avec Ben Gazzara, Silvia Monti et Fausto

Tozzi. — Un officier se fait passer pour un trafiquant afin de découvrir la filière de la contrebande d'héroïne.

CKRS — CJBR — LES GRANDS FILMS. "Marquée par le destin". (Mrs. Sundance). (5) — E.-U. 1973. Western de M. Chornsky avec Elizabeth Montgomery, Robert Foxworth et L.-Q. Jones. — La veuve d'un hors-la-loi doit emprunter une fausse identité pour échapper aux recherches de la justice.

CBJET — THE KING OF KENSINGTON. "The hat trick" avec Al Waxman et Helene Winston.

CFCF — HOW THE GRINCH STOLE CHRISTMAS.
R.-Q. — BABILLART. "Magazine culturel".

TVFQ — COLLARO SHOW. Inv.: Enrico Macias, Dave Ann Steel, Plastic Bertrand et Henriette.

WEZF — BENSON. "Taylor's Bid" avec Robert Guillaume et James Noble. — Taylor cherche à se faire élire par tous les moyens et Benson cherche à l'éviter.

21h00
CBJET — WEZF — BARNEY MILLER. Avec Hal Linden et Max Gail.
CFCF — LIVE IT UP. Avec Mary Lou Finlay, Jack McGraw et Alan Edmonds. —

R.-Q. — CHACUN SON TOUR. "En attendant la relève".

21h30
CFCF — WEZF — SOAP. Avec Diana Canova, Cathryn Damon et Katherine Helmond.

CBJET — EDWARD AND MRS. SIMPSON. "The Decision", 5ème épisode avec Edward Fox et Cynthia Harris. — Le roi Edouard VIII informe sa famille qu'il est déterminé à épouser Wallis Simpson. (1 h.)

TVFQ — L'EVENEMENT.

21h30
R.-Q. — L'EVOLUTION DE L'HOMME. "Au dessus des anges".
TVFQ — L'EVENEMENT.

22h00
CFCF — DEAN MARTIN'S CHRISTMAS IN CALIFORNIA. Dans le décor enchanteur de Wild Kingdom and Sea World de San Diego, Californie, Martin nous présente son spectacle de Noël annuel. Inv.: Shirley Jones, Dom DeLuise, Ruth Buzzi et les Gold Diggers. (1 h.)

WEZF — 20/20. Anim.: Hugh Downs.

22h30
CJPM — LA QUOTIDIENNE.
CKRS — CJBR — LE TELE-JOURNAL.

CBJET — WHAT WILL THEY THINK OF NEXT.
TVFQ — TELE-SERIE. "Le loup blanc". (1ère partie). Drame de Jean-Pierre Decourt, avec Jacques Rosny, Claude Girault, Rosy Varte et Michel Vitold. — En 1720, pendant la Régence, la Bretagne est française depuis deux siècles. (1 h. 15).

10h31
CJPM — LES NOUVELLES TVA.

23h00
CJPM — SPORTS.
CBJET — CFCF — NEWS.
WEZF — THE ANDY GRIFFITH SHOW.

23h05
CJPM — DERNIERE EDITION.

23h10
CKRS — CJBR — NOUVELLES DU SPORT.

23h15
CJPM — BONSOIR LE MONDE.

23h20
CKRS — CINEMA. "La dernière séance". (The Last Picture Show). (3) — E.-U. 1971. Drame psychologique de P. Bogdanovich avec Timothy Bottoms, Jeff Bridges et Cybil Shepherd. — Les aventures amoureuses de deux adolescents vivant dans un village désolé du Texas en 1950.

CJBR — CINEMA. "Au-delà de la folie". (Mind Over Mayhem). (4) — E.-U. 1973. Drame policier de A. Kjellin avec Peter Falk, Jose Ferrer et Robert Walker. — Un inspecteur spécialiste en homicide s'emploie à détruire l'alibi ingénieux fabriqué par un expert en cybernétique. —

23h21
CFCF — PULSE.

23h27
CBJET — THE CITY TONIGHT.

23h30
WEZF — POLICE WOMAN. Angie Dickinson. (1 h.)

23h45
CBJET — THE DUCHESS OF DUKE STREET. "For Love or Money", 6ème épisode avec Gemma Jones. — La jolie femme d'un vieil aristocrate riche sime rencontre un charmant jeune comte à l'hôtel et Louisa a des problèmes. REPRISE.

TVFQ — ACTUALITES REGIONALES. "Ouest de la France".

00h00
CJPM — L'HOMME DE FER. Avec Raymond Burr. (1 h.)
CFCF — THE TWELVE MIDNIGHT MOVIE. "Jenny". (5) — E.-U. 1969. Drame sentimental de G. Bloomfield avec Mario Thomas, Alan Alda et Marian Hailey. — Une jeune fille enceinte épouse un homme qui veut échapper ainsi à la conscription.

00h30
WEZF — BARETTA. "For Nada", avec Robert Blake, A. Martinez et Chu Chu Malave. — Barett tente d'empêcher un massacre lorsqu'un dirigeant de gang est blessé et que sa petite amie est assassinée. REPRISE.

Répartition des approvisionnements d'énergie

Ray Hnatyshyn nomme les sept membres de l'office

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Énergie, M. Ray Hnatyshyn, a procédé hier à la nomination des sept membres de l'Office de répartition des approvisionnements d'énergie dont les responsabilités pourraient aller jusqu'à l'imposition d'un programme de rationnement du pétrole en cas d'urgence nationale.

M. Hnatyshyn a fait part de sa décision dans un bref communiqué émis par son bureau.

La mise sur pied de l'Office permettra, y lit-on, une application rapide de la loi sur les approvisionnements d'énergie en cas de crise du pétrole et du charbon.

Cependant, le cabinet du ministre a tenu à souligner que la nomination des membres n'impliquait nullement l'imminence d'une urgence nationale en matière de pétrole, mais qu'elle traduisait plutôt l'inten-

tion du gouvernement "de fournir aux Canadiens une saine politique énergétique en prévoyant les problèmes éventuels au lieu d'attendre qu'ils ne se produisent".

Selon les termes de la loi, l'Office devra passer en revue le programme de planification déjà entrepris par les fonctionnaires du ministère de l'Énergie en collaboration avec les provinces et l'industrie.

Cette démarche vise essentiellement à s'assurer, explique le communiqué, que le Canada pourra faire face à toute urgence "grâce à des plans d'action bien préparés et opportuns".

Le premier ministre Joe Clark avait déclaré la semaine dernière à la Chambre des communes qu'il craignait que des pénuries isolées et temporaires d'huile à chauffage et d'essence ne surviennent au cours

de l'hiver si les consommateurs ne faisaient pas preuve de plus de retenue. La demande pour l'essence a grimpé de 5 pour cent au Canada au cours des derniers mois alors qu'elle a baissé de 8 pour cent au cours de la même période aux États-Unis.

M. Clark avait soutenu que la conservation de l'énergie constituait la seule mesure à court terme susceptible d'éviter des pénuries et qu'un hiver plus rigoureux qu'à l'habitude pourrait entraîner de graves problèmes d'approvisionnement en huile à chauffage dans certaines régions.

Toutefois, comme les pénuries évoquées par M. Clark n'auront qu'une portée locale ou régionale, elles ne nécessiteront pas l'intervention de l'Office qui ne doit agir qu'en cas d'urgence nationale.

C'est d'ailleurs pour inciter les Canadiens à la conservation et pour lever des fonds pour la future Banque de l'Énergie que le budget du ministre des Finances, M. John Crosbie a décrété une augmentation de la taxe d'accise de \$0.18 le gallon d'essence.

Dans son choix des membres, note le communiqué, le gouvernement a accordé "beaucoup d'importance à la nomination d'experts en de nombreux domaines". L'Office sera composé de M. John Bechtold, 34 ans, directeur de l'approvisionnement en pétrole brut pour PétroCanada, M. Robert Bonner, 50 ans, président de la British Columbia Hydro, M. Claude Dumas, 33 ans, directeur du contenu du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières du Québec; M. Philip Gordon, 62 ans, vice-président à la retraite de Shell Canada; Mme Anne Maclellan Malick, 32 ans, de la Nova Scotia Legal Aid; M. Gordon MacNabb, 48 ans, président du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, ainsi que M. Frank Mink, 38 ans, directeur des services économiques de l'Alberta Energy Resources Conservation Board.

Election primaire dans Argenteuil

OTTAWA (PC) — Le député libéral fédéral d'Argenteuil, M. Robert Gourd, profitera de la course à la direction de son parti pour "américaniser" le processus politique canadien en tenant une élection primaire dans son comté, le 10 février.

M. Gourd a révélé hier, en conférence de presse, que l'idée d'organiser une élection primaire lui était venue alors qu'il cherchait des moyens de faire participer davantage les 2,336 militants libéraux de son comté au choix d'un successeur à M. Pierre Trudeau.

Ainsi, l'Association libérale d'Argenteuil invitera tous les candidats au leadership du Parti libéral du Canada à s'adresser à ses membres afin de leur exposer leurs idées et de répondre à leurs questions. Par la suite, un vote

aura lieu afin de déterminer quel candidat retient davantage la faveur des militants.

Tant le président national du parti, le sénateur Al Graham, que le chef du parti pour le Québec, M. Marc Lalonde, ont donné leur bénédiction à ce projet a révélé M. Gourd qui a émis le souhait que d'autres organisations de comté suivent son exemple d'un bout à l'autre du pays.

"Il s'agit d'un fait sans précédent dans la vie politique canadienne", a déclaré M. Gourd qui a précisé qu'il n'avait consulté aucun des aspirants possibles à la direction du parti libéral et que les délégués de son comté au congrès qui doit avoir lieu à la fin du mois de mars à Winnipeg ne seront pas liés par les résultats de cette "élection primaire".



SUGGESTIONS DE CADEAUX

MALLETTTE "SAMSONITE"

Samsonite présente les mallettes qui ne s'ouvrent pas à l'envers.



SMITH-CORONA

Coffret complet pour la peinture

Préparé au goût de chaque artiste, il devient un cadeau fort apprécié.





PARKER

Stylo ou crayon Parker

Ensemble de 2 ou séparément selon les besoins de chacun.

La Librairie Régionale, Inc.

461 est. rue Racine
Place du Saguenay
Place du Royaume Chicoutimi



TVFQ 99
JEUDI, 13 DÉCEMBRE 1979
SOCIÉTÉ D'AUTOJOURD'HUI.
Aujourd'hui madame l'image des parents. Invités: François Périer, Denis Manuel. Comment se forme, se déforme et se transforme l'image des parents. DIFFUSION: jeudi, 19h00

392 Racine est.
Chicoutimi, Qué.
Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELE-SAG, veuillez communiquer au numéro suivant

Tél.: 548-1112 Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière



APPRECIATION DU BUDGET — Le premier ministre de l'Alberta Peter Lougheed flanqué du trésorier provincial Lou Hyndman, à gauche, et du ministre de l'Énergie Merv Leitch, à droite, écoute une question à une conférence

de presse, hier, lors de laquelle il a qualifié le budget fédéral de bon pour les Albertains et d'acceptable pour la situation économique canadienne. (Photolaser PC)

Selon les économistes

Le budget amènera une récession

OTTAWA (PC) — Des économistes ont prédit, mercredi, que le Canada va connaître une récession l'an prochain, à la suite du premier budget du ministre des Finances John Crosbie.

Pour les économistes, une récession est constituée de deux trimestres consécutifs sans croissance.

Dans un communiqué, la firme Wood Gundy a dit que le budget montrait que "le conservatisme fiscal triomphait et apporterait une croissance canadienne en termes réels à zéro ou au-dessous en 1980".

Mais, selon Wood Gundy, le taux d'inflation ne s'élèvera qu'à 9,6 pour cent comparativement à 9,3 pour cent actuellement,

moins que les prévisions gouvernementales de 11 pour cent, à cause d'une demande plus faible de la part des consommateurs et d'autres restrictions dans la croissance de la masse monétaire par la Banque du Canada.

La firme a ajouté que le budget pouvait susciter de nouvelles demandes pour des salaires plus élevés, parce que les salariés tenteront de maintenir leur niveau de vie.

Récession

Une autre firme, Informetica, a également prédit une croissance nulle pour 1980 à la suite du budget.

Le représentant William Jarvis a déclaré que les mesures budgétaires allaient

réduire la croissance réelle de 1,5 ou deux pour cent à moins de un pour cent l'an prochain.

Pour M. Jarvis, la croissance peut même être négative, si une récession se produit aux États-Unis comme prévu.

M. Jarvis a également prédit des demandes d'augmentations de salaires accrues de la part des salariés.

Un économiste de la Banque Royale du Canada, M. Robert Baguley, a quant à lui prédit une croissance de deux pour cent, ce qui n'affecterait pas grandement le Canadien moyen.

Pour lui, le budget peut même stimuler les investissements de capital dans le secteur énergétique.

"Les choses, a-t-il conclu, ne sont pas si noires qu'on le prédit généralement."

La familiarité engendre le mépris... et les enfants (Mark-Twain).

Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros!



Budget fédéral

Les réactions varient d'une province à l'autre

par La Presse Canadienne

Chez les premiers ministres provinciaux, les réactions au budget du ministre fédéral des Finances varient d'un endroit à l'autre.

M. Peter Lougheed, par exemple, trouve que ce budget est bon pour les Albertains et adapté à la situation économique au Canada.

Le premier ministre de l'Alberta a particulièrement signalé le courage de M. John Crosbie en s'attaquant à l'énorme déficit fédéral de \$10 milliards.

Pour M. Lougheed, de plus, "ce budget va aider à renforcer le dollar canadien".

Signalant la hausse de quatre cents le litre d'essence, le premier ministre

albertain a dit qu'il était temps que les Canadiens réalisent que des prix plus réalistes étaient nécessaires pour assurer l'auto-suffisance et pour procurer aux provinces productrices un juste rendement sur leurs ressources.

M. Lougheed a souligné que l'Alberta avait fait suffisamment de concessions à l'intérêt national en réduisant ses demandes d'augmentations à 85 pour cent du prix de Chicago, au lieu de 90 et 95 pour cent

comme réclamé auparavant.

"Plusieurs d'entre nous ne considèrent pas que les intérêts de l'Ontario égalent les intérêts du Canada", a commenté M. Lougheed.

SOYEZ PRÊTS... C'est maintenant l'ère du nouveau Rock 'n' Roll

Rock Around the Clock
TUTTI PRÜTTI
BILL HALLEY
LITTLE RICHARD

ROCK 'n' ROLL

Avec les champions du monde de Rock Acrobatique

Plus 2 films aux cinémas suivants:
capitol bellevue saguenay

Voici le "Voi au-dessus d'un nid de coucou" féminin!

JAMAIS DES DEMAIN!
JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES

LE DERNIER BAISER

Un film qu'il faut aimer... ou détester! **MARCHE TRIOMPHALE** LES PORNOCRATES

Des DEMAIN! — Miou Miou

LES CINÉMAS FRANCE FILM

Rejoignez vous au monde sensuel de **HARRY REEMS**

Basé sur le livre fructueux de **JUSTINE et JULIETTE**

3 films

Justine et Juliette

cartier DOCTEUR J'ARRIVE
élycée AMANTS ARDENTS

"Faut trouver le joint" vous fera tout un effet

faut trouver le joint

CHEECH MARIN TOMMY CHONG
TOM SKERRITT EDIE ADAMS STROTHER MARTIN

LES GUERRIERS DE LA NUIT

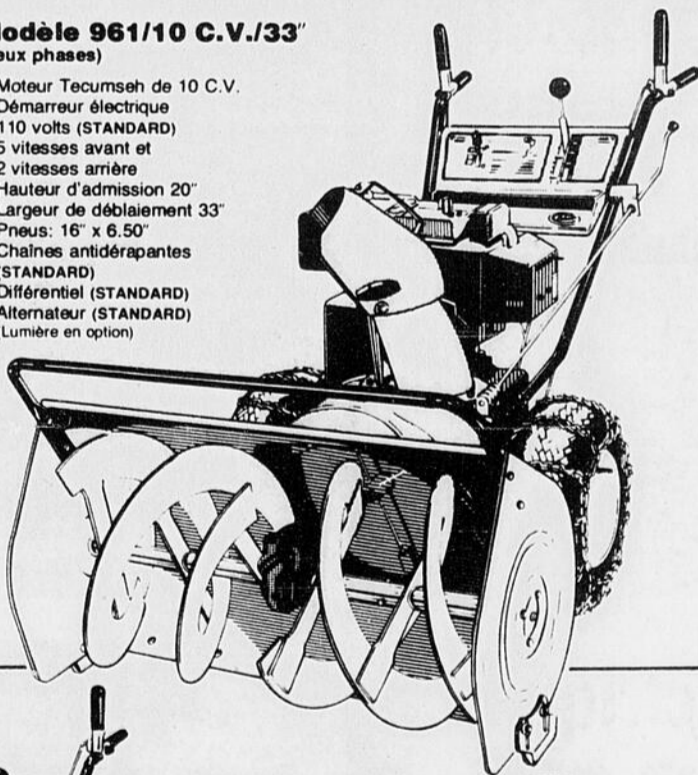
ROYAUME 1 centre

Opération hiver **COLUMBIA** s'en occupe!

Les produits Columbia sont disponibles chez votre spécialiste local.

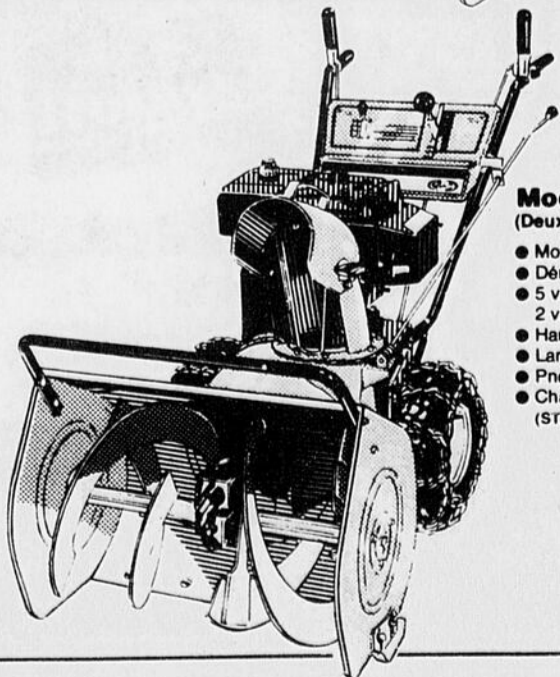
Modèle 961/10 C.V./33" (Deux phases)

- Moteur Tecumseh de 10 C.V.
- Démarreur électrique 110 volts (STANDARD)
- 5 vitesses avant et 2 vitesses arrière
- Hauteur d'admission 20"
- Largeur de déblaiement 33"
- Pneus: 16" x 6,50"
- Chaînes antidérapantes (STANDARD)
- Différentiel (STANDARD)
- Alternateur (STANDARD) (Lumière en option)



Modèle 820/8 C.V./26" (Deux phases)

- Moteur Tecumseh de 8 C.V.
- Démarreur manuel
- 5 vitesses avant et 2 vitesses arrière
- Hauteur d'admission 20"
- Largeur de déblaiement 26"
- Pneus: 14" x 4,50"
- Chaînes antidérapantes (STANDARD)



Columbia vous offre un choix de six modèles: de \$ 599 à \$ 1139



CHICOUTIMI-NORD	Spécialité: Moteur 2 - Temps	52, rue Rhaïnds,	543-6747
ST-AMBROISE	Jacques Harvey Meubles	187, rue Simard	672-4730
ST-COEUR-DE-MARIE	Robert Fleury	13, rue St-Joseph	347-5132
VILLE DE LA BAIE	La Baie Moteurs Enr.	1131, bouli. de la Baie	544-3881

Distribués au Québec par: **La Distribution RVI Limitée**
2525 rue Louis Amos, Lachine, Québec, H8T 1C3
Tél: (514) 636-0620

M. Marcel Tremblay,
propriétaire du
NETTOYEUR



dont l'usine a été détruite dernièrement par un incendie, avise sa distinguée clientèle, qu'il opérera maintenant, des dépôts de réception et de livraison de vêtements pour nettoyage.

Ces dépôts localisés aux endroits stratégiques de Chicoutimi, permettront à la clientèle de s'assurer un service de livraison de nettoyage, pressage, lavage de chemises dans la même journée.

Vos vêtements laissés dans les dépôts avant 10h00 le matin, vous seront rendus avant 5h00 le soir.

Il est avantageux de venir porter et chercher ses vêtements au nettoyage, car c'est plus économique.

LES DEPOTS NETTOYEUR UNIC, SONT SITUÉS CHEZ:

Les Maîtres Tailleurs Laflamme
317, Racine est, Chicoutimi
549-2255

Accommodation Boucher
1428, Mgr-Racine, Chicoutimi
(face ancien Nettoyeur Unic)
549-1849

A. Dubé Tailleurs
Place du Royaume
545-4849

Cordonnerie Dallaire & Fils
2145, Roussel,
Chicoutimi
secteur Nord
543-1468

Boutique François Gravel
146, Racine est
Chicoutimi
549-7861



Idées-cadeaux de belle vie!

Des présents pour le futur!



Bouilloire "Jubilee"

Bouilloire électrique très rapide à corps en acier inoxydable et garnitures de ton amande à la mode. Gros bec verseur, elle s'arrête automatiquement quand elle est à sec. Avantageuse.

43-0226

999
Aubaine hors pair

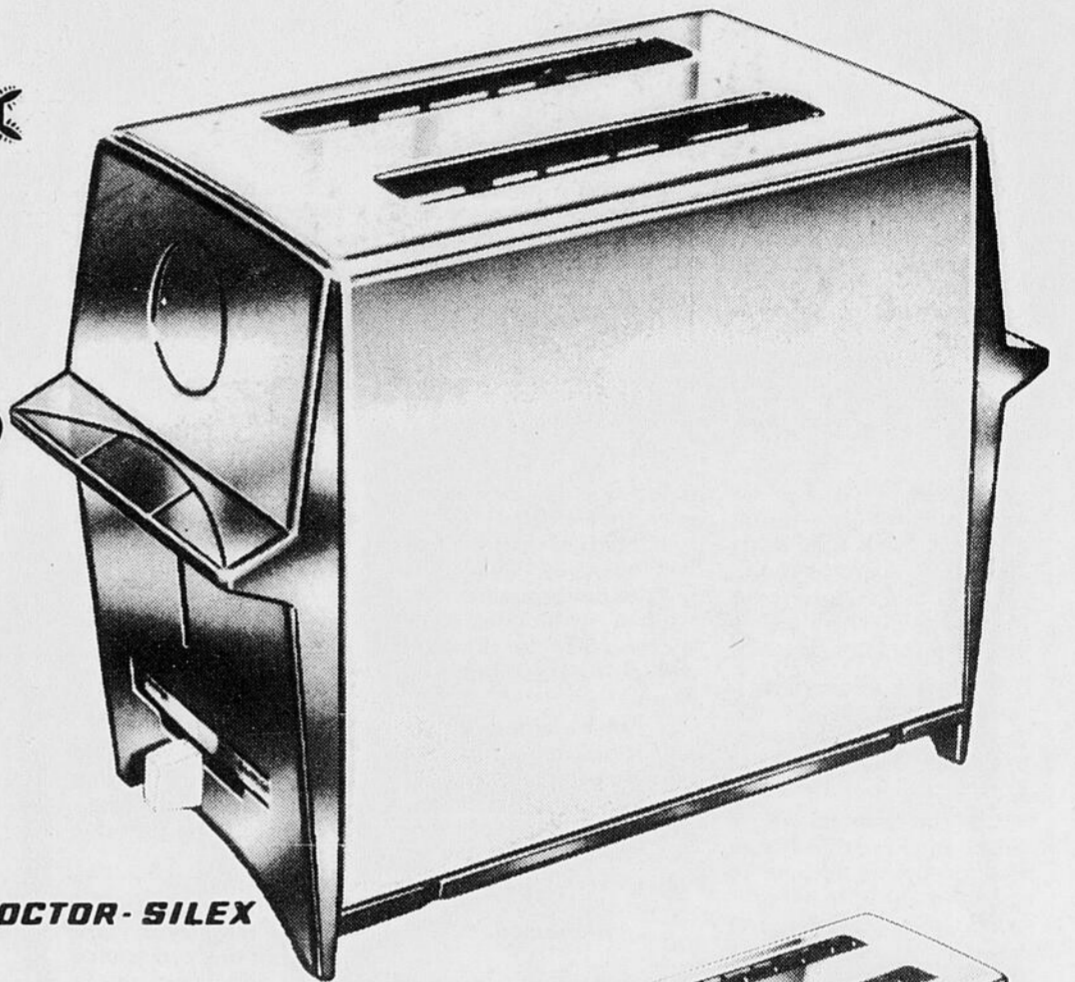
Grille-pain Proctor-Silex

1288
Aubaine hors pair

Réglage pleine gamme de clair à foncé... des rôties à votre goût à tout coup! Superbe corps chromé, poli comme un miroir, à poignées isolantes en bakélite. Un super cadeau de Noël pour toutes les ménagères. Profitez maintenant de son prix avantageux chez Canadian Tire.

43-0806

PROCTOR-SILEX



PROCTOR-SILEX

Fer à vapeur/sec

Reglage au pouce pour tous les tissus. base chromée, poignée isolante noire. Répartition très uniforme de la vapeur. Une marque renommée.

1399
Aubaine hors pair

43-2504



PROCTOR-SILEX

Bouilloire démontable

Lignes modernes. Démontable, très facile à nettoyer à fond. Arrêt automatique et large bec.

43-0216X

1388

Aubaine hors pair



PROCTOR-SILEX

Grille-pain 4 tranches

Un grille-pain familial pour nombre de rôties en très peu de temps. Curseur de réglage, ramasse-miettes très commode.

43-0818

2177

Aubaine hors pair



GS IONA

Couteau électrique

Modèle très pratique qui tranche même les légumes mous. Lames amovibles en acier inoxydable. Avec coffret, cordon de 6 pi.

43-2311

2488

Aubaine hors pair



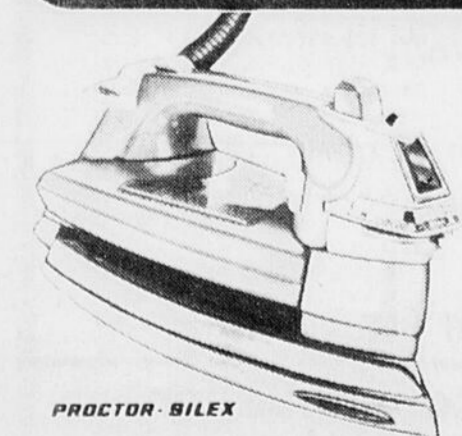
Mélangeur Oster à vitesses multiples

Aubaine hors pair

4999

Bocal de 5 tasses; lames amovibles en acier inoxydable. Bouchon-mesure de 1 oz dans le couvercle. Grand choix de vitesses.

43-1918



Fer Proctor-Silex "Blast-of-Steam"

2999
Aubaine hors pair

Bouton à 2 usages pour vapeur ou jet d'eau contre les faux plis tenaces. Réservoir à eau transparent.

43-2529



Une vraie bonne affaire pour chez nous



CANADIAN TIRE
123 456 789 7

Profitez-en avec votre Carte Canadian Tire ou épargnez avec nos Billets-Bonis au comptant

JONQUIERE
693, boul. St-François
Tél.: 542-3501
J.-W. LESSARD INC.
propriétaire

CHICOUTIMI
Place du Royaume
Tél.: 549-5014
Denis-R. Cantin Ltée,
propriétaire

ALMA
Coin du Pont et St-Luc
Tél.: 662-6618
Gilles Séguin Inc.
propriétaire

DOLBEAU
Les Galeries des Erables
Tél.: 276-2834
Les Entreprises
Julien Dupuis Inc.